

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 30 juin 2025 / 4 moharem 1447 - N° 3858 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

4^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Représentant le président
de la République, le Premier
ministre se rend à Séville
pour y participer

P.24

ALGÉRIE - PORTUGAL

Le président de l'APN
reçoit le président du
Tribunal constitutionnel
portugais

P.24



Horaire des prières

Fajr : 03h39 Dohr : 12h51
Asr : 16h43 Maghreb : 20h14 Isha : 21h55

MÉTÉO

Alger	:	33°	22°
Oran	:	33°	21°
Annaba	:	34°	23°
Béjaïa	:	30°	21°
Tamanrasset	:	41°	30°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ENERGIE

M. Arkab examine avec
l'ambassadeur du Kazakhstan
à Alger les moyens de
renforcer la coopération
bilatérale

P.24

FORUM DE L'ÉCONOMIE DURABLE

Le ministre des Finances réaffirme l'engagement de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement durable



Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a
réaffirmé l'engagement de l'Algérie à atteindre
les objectifs de développement durable (ODD),
à travers une batterie de mesures et de
réformes initiées par les hautes autorités du
pays, notamment pour l'intégration de ces
objectifs dans les politiques publiques. P.6

PARLEMENT

M. Boughali souligne l'importance
de la complémentarité
institutionnelle pour concrétiser
les politiques économiques

P.3

CONSEIL DE LA NATION

L'autonomisation de
la femme en Algérie " un
engagement et un acquis
constitutionnels"

P.4

ALGER

L'ESAA organise un
congrès international sur
le commerce extérieur et le
développement économique

P.6

SANTÉ

MALADIE DE
PARKINSON

Les idées
reçues sur
la maladie

P.p 12-13

FOOTBALL

TOURNOI U17 «KHODER
EL MOUSTAKBEL»
La sélection régionale
d'Alger sacrée
devant la Ligue
d'Oran (2-0)



P.21

FESTIVAL DU
THÉÂTRE COMIQUE
À MÉDÉA

Une 15^e édition
sous le signe de
l'accompagnement
des jeunes talents

P.16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Laghouat:
saisie de plus de
4000 comprimés
psychotropes
(Gendarmerie
nationale)

P.2

TRANSPORT**Blida : renforcement de 25 lignes de transport par des bus**

La Direction des transports de la wilaya de Blida a annoncé le renforcement par une trentaine de bus de 25 lignes de transport rural et urbain, a-t-on appris, hier, auprès de cette direction.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des lignes de transport inter-wilayas, urbain et rural, accusant un manque en bus, a indiqué le chargé de la gestion du secteur, Ammar Zidane.

Le renforcement en bus touchera 25 dessertes, dont quinze (15) lignes de transport rural, dans le but d'assurer ce service (transport) aux habitants des zones isolées, à travers notamment les lignes Station Mouzaïa-Aïn Romana, Station Meftah-Lemhada, et Oued El Alleug-Ferme N106, selon le même responsable. "Une proposition a été émise en vue de renforcer ces lignes avec 30 véhicules (de transport) pour combler le déficit accusé dans le domaine", a-t-il ajouté, par ailleurs. M. Zidane a invité les personnes intéressées et remplissant les conditions requises à se rapprocher des services de la direction pour bénéficier de ces autorisations exceptionnelles.

ENTREPRENEURIAT
Blida : Journée d'information sur l'entrepreneuriat

Une journée d'information a été organisée, dimanche, par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) de Blida au profit des stagiaires du secteur local de la formation professionnelle, pour les inciter à investir le domaine de l'entrepreneuriat et bénéficier des avantages assurés par ce dispositif aux porteurs de projets et d'idées entrepreneuriales.

Inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la micro, petite et moyenne entreprise (MPME), le 27 juin de chaque année, cette rencontre de sensibilisation vise à ancrer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes stagiaires du secteur de la formation professionnelle et à les informer sur les prestations de ce dispositif, a indiqué la Directrice de l'annexe locale de NESDA, Hanane Bouhafsa.

Bouira: Une cinquantaine d'artisanes au Salon local de la femme et des familles productives (ANGEM)

Une cinquantaine de femmes artisanes bénéficiaires d'aides à travers les différents dispositifs de soutien à l'emploi, ont pris part au Salon local de la femme et des familles productives, organisé, dimanche à Bouira, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Ce salon, qui a enregistré la participation de 55 femmes rurales et artisanes, a été inauguré par le wali Abdellah Laâmouri au niveau de la maison de la culture Ali Zaâmoum, en présence de responsables du secteur de l'emploi ainsi que des organismes de soutien à l'emploi, dont l'ANGEM, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

"Nous avons organisé plusieurs expositions dédiées notamment à l'artisanat ainsi qu'aux projets menés à bien par les femmes rurales venues des communes de Guerrouma, Bouderbala ainsi que de Bouira", a expliqué à l'APS le directeur local de l'ANGEM, M. Soudani El-Hadj. Présent à l'ouverture du salon, le directeur de l'emploi, Boudjnah Boualia, a souligné de son côté que cette manifestation "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à encourager la femme productive au niveau local afin qu'elle contribue activement au processus du développement socio-économique du pays".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION**3 morts et plus de 250 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Trois personnes sont décédées et plus de 250 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique dimanche, un communiqué de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont effectué, du 28 au 29 juin, plusieurs interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national ayant causé la mort de 3 personnes et des blessures à 259 autres, précise la même source.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec un mort et 11 blessés, suite à 15 interventions liées aux accidents de la route, note le communiqué.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 456 personnes, dont 230 ayant bénéficié de soins sur place et 52 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant, toutefois, le décès par noyade en mer de 3 personnes dans des plages surveillées, respectivement dans les wilayas de Bejaïa, Oran et Mostaganem.

Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort d'un jeune homme (22 ans) noyé dans une piscine à Fouka dans la wilaya de Tipaza.

En outre, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Blida et Oran, causant des brûlures de 2ème degré à deux personnes, suite à une explosion de gaz dans une habitation à El Mouradia.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 40 incendies dans plusieurs wilayas, relève le communiqué de la Protection civile.

Sidi Bel-Abbes : 10 blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Dix personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu, dimanche dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

La cellule de communication et d'information a souligné que l'accident s'est produit sur la route nationale RN 109, reliant les communes de Merhoum et Oued Taourira, à la suite d'une collision entre un taxi collectif et un véhicule utilitaire. L'accident a causé des blessures de différents degrés de gravité à dix personnes.

Les victimes, âgées de 16 à 73 ans, ont reçu les premiers secours sur place, avant d'être transférées à l'établissement public de santé de proximité de Merhoum, a ajouté la même source.

Pour cette intervention, les services de la protection civile ont mobilisé deux camions d'intervention, deux ambulances et 11 agents de différents grades, a-t-on également indiqué, ajoutant que les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Laghouat: saisie de plus de 4000 comprimés psychotropes (Gendarmerie nationale)**

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Laghouat ont procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de plus de 4000 comprimés psychotropes de type "Prégabalin 300mg", indique samedi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, sous toutes ses formes, à travers le territoire de compétence du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Laghouat, et lors d'une patrouille de contrôle routier effectuée par les éléments de l'Escadron territorial de Sécurité routière au niveau de la route nationale N 01 reliant la wilaya de Laghouat à celle de Djelfa, plus précisément au niveau du rond-point Bouchaker (commune de Laghouat), un véhicule en direction de Laghouat a été intercepté", précise la même source.

JUSTICE**El Tarf : la transition numérique dans le secteur de la justice et les défis de l'IA, thème d'une journée d'étude**

"La transition numérique dans le secteur de la justice et les défis de l'intelligence artificielle" ont constitué, dimanche à El Tarf, le thème d'une journée d'étude à l'initiative de la Cour de justice de la wilaya.

Les participants à cette rencontre tenue au siège de la Cour ont souligné que la transition numérique dans le secteur de la justice constitue "un levier essentiel pour améliorer le service public et le rapprocher davantage du citoyen".

Dans son intervention intitulée "la transition numérique du secteur de la justice en Algérie, réalités et défis", le directeur de la prospective et de l'organisation à la direction générale de la modernisation de la justice du ministère de la Justice, Mustapha Moudjadji, a considéré qu'"il faut utiliser l'intelligence artificielle comme outil d'aide à l'amélioration de la performance judiciaire sans pour autant le substituer à la ressource humaine", mettant l'accent sur la dimension humaine du secteur de la justice. L'intervenant a indiqué que "plusieurs initiatives pionnières ont été adoptées en la matière dont le recours à la technique des procès à distance permettant d'accélérer le traitement des affaires et de réduire les contraintes liées, notamment au déplacement des justiciables vers les tribunaux".

PARLEMENT

M. Boughali souligne l'importance de la complémentarité institutionnelle pour concrétiser les politiques économiques

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a souligné, dimanche à Alger, l'importance de la complémentarité entre les institutions de l'Etat et de l'activation des mécanismes parlementaires pour accompagner les politiques publiques économiques, affirmant que l'Algérie vit une période charnière de réformes économiques nécessitant une mobilisation nationale pour relever les défis.

Dans une allocution prononcée en son nom par le vice-président de l'APN, M. Ahcene Hani, lors de l'ouverture de la journée parlementaire organisée par le groupe parlementaire du Front El Moustakbal, sous le thème : "Les politiques publiques économiques avec une vision législative : Réalisations et Défis", M. Boughali a indiqué que cette rencontre illustre le principe de complémentarité institutionnelle, en cette période délicate que traverse l'économie nationale, où se recoupent les priorités du développement et les exigences de la réforme.

Les représentants du peuple sont appelés, dans le cadre de leurs prérogatives constitutionnelles, à soutenir les efforts de l'Etat dans la mise en œuvre de la stratégie de développement tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers l'action législative et le suivi sur le terrain de la concrétisation des politiques publiques, a ajouté M. Boughali.

L'Algérie connaît actuellement une grande dynamique de développement centrée sur des réformes économiques structurelles visant à libérer l'initiative, à encourager l'investissement et à diversifier l'économie, loin de la rente pétrolière, dans le cadre d'une vision globale reposant sur la rationalisation des dépenses, la réalisation de la justice sociale et garantir un décollage économique, a-t-il précisé.

Ces transformations



s'inscrivent, a-t-il dit, dans une vision stratégique intégrée, concrétisée à travers de grands projets et des réformes législatives et institutionnelles profondes touchant les volets économique, financier et réglementaire, outre l'amélioration du climat des affaires, la lutte contre la bureaucratie et la moralisation de la vie publique.

En dépit des défis régionaux et internationaux, le président de l'APN a souligné que l'Algérie accomplit "des réalisations majeures", mais fait face parallèlement à "des défis objectifs et d'autres émanant de volontés hostiles, ce qui exige, selon lui, le renforcement de la mobilisation nationale et l'intensification des efforts pour accélérer la cadence des projets, la réforme du secteur financier et bancaire, l'appui des petites et moyennes entreprises

(PME), l'encouragement de la production nationale et la captation des fonds circulant hors circuit bancaire.

Dans ce cadre, M. Boughali a appelé à renforcer le contrôle parlementaire et à ne pas se contenter de la promulgation de lois, insistant sur l'importance d'une participation effective à l'élaboration et à l'évaluation des politiques économiques, à travers les mécanismes disponibles, tels que les questions orales et écrites, les commissions d'enquête, les missions d'information et la déclaration de politique générale du gouvernement, ce qui permet d'évaluer la performance gouvernementale.

Les débats prévus lors de cette journée permettront d'élaborer une vision législative future pour une économie plus dynamique et compétitive, mais aussi

de renforcer le rôle du député dans l'édification de l'Algérie nouvelle, en tant que trait d'union entre le citoyen et les institutions, a-t-il fait savoir.

Il a insisté également sur la nécessité de consacrer la culture d'évaluation des politiques, d'apprécier la performance par le résultat et de faire prévaloir la compétence dans la gestion, en tant que fondements de la bonne gouvernance et des politiques publiques efficaces.

Au terme de son allocution, M. Boughali a salué l'initiative du groupe parlementaire du Front El Moustakbal d'animer cette journée parlementaire, en recourant aux compétences parmi les députés, la qualifiant de "démarche louable" qui confirme que l'Assemblée recèle des expertises et des compétences avérées dans divers domaines.

ALGÉRIE - MONDE ARABE Les membres du Conseil de la nation Larbi Mouaz et Aissa Bouregba prêtent serment au Parlement arabe

Deux membres du Conseil de la nation, Larbi Mouaz et Aissa Bouregba, nouvellement désignés pour représenter l'Algérie au sein du Parlement arabe, ont prêté serment lors des travaux de la 5e et dernière séance de la première session de la 4e législature de cette instance parlementaire arabe, qui ont débuté samedi au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe au Caire (Egypte), indique un communiqué du Conseil de la nation.

La séance, présidée par M. Mohamed Al-Yamahi, président du Parlement arabe, a débuté par "la prestation de serment de deux membres du Conseil de la nation, nouvellement désignés pour représenter l'Algérie au sein de cette instance parlementaire arabe, conformément aux lois en vigueur. Il s'agit de M. Larbi Mouaz, membre du Conseil de la nation, président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale, membre du Parlement arabe, et de M. Aissa Bouregba, membre du Conseil de la nation et également membre du Parlement arabe", précise la même source.

Cette séance qui marque la clôture de la première session entamée en octobre dernier, est consacrée à l'examen des évolutions actuelles aux niveaux régional et international, ainsi qu'aux moyens de renforcer l'action parlementaire arabe commune pour trouver des solutions aux graves défis auxquels fait face la région arabe, notamment la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés", note le communiqué.

Les membres procéderont aussi à "l'adoption des rapports et recommandations soumis par les commissions permanentes, ainsi que des rapports des deux sous-commissions chargées respectivement de l'élaboration d'une loi-cadre sur la lutte contre l'émigration illégale dans le Monde arabe et de la préparation d'un congrès parlementaire pour la promotion de l'économie bleue dans les pays arabes", ajoute la même source.

PARTIS Le Mouvement Ennahda appelle à renforcer le front intérieur pour relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée

Le Bureau national du Mouvement Ennahda a appelé, samedi, à renforcer le front intérieur pour relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée.

Dans un communiqué publié au terme de la réunion de son Bureau national, présidé par le Secrétaire général, Mohamed Douibi, le Mouvement Ennahda a appelé à saisir l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'indépendance pour "réaffirmer la fidélité au legs des chouhada et réitérer l'engagement à préserver la souveraineté, l'indépendance et l'unité de l'Algérie". Le 63e anniversaire de l'indépendance intervient cette année alors que "le monde connaît de profondes mutations révélant l'ampleur de l'impuissance des institutions internationales, voire leur partialité flagrante en faveur des forces de l'injustice", a estimé la formation politique, appelant à resserrer les rangs pour faire face à toutes les menaces et relever les défis.

Le Mouvement Ennahda a, par ailleurs, appelé à poursuivre les efforts en vue de "mettre un terme au génocide commis contre le peuple palestinien, notamment à Ghaza", insistant sur "la nécessité pour la communauté internationale d'assumer la responsabilité politique, juridique et morale de son silence et de tout mettre en œuvre pour faire cesser immédiatement cette agression et permettre l'établissement d'un Etat palestinien avec El-Qods pour capitale".

Clôture de la journée parlementaire sur "les politiques publiques économiques avec une vision législative"

Les travaux de la journée parlementaire, tenue dimanche à l'Assemblée populaire nationale (APN), sous le thème : "les politiques publiques économiques avec une vision législative : réalisations et défis" se sont clôturés par une série de recommandations et de propositions visant à renforcer l'efficacité législative pour promouvoir la performance économique.

Les participants à cette journée, organisée par le groupe parlementaire du Front El Moustakbal, ont recommandé la création d'un observatoire parlementaire, qui constituerait "un mécanisme permanent de suivi des résultats concrets des législations dans le domaine économique".

Parmi les recommandations figurent également la proposition de mettre en place "des mécanismes

garantissant la poursuite du contrôle parlementaire ainsi que le renforcement des capacités des députés et des élus locaux dans les domaines économiques et techniques".

Les participants ont insisté sur l'importance de "présenter les textes d'application en parallèle avec les projets de loi afin d'éviter les retards dans leur mise en œuvre, tout en impliquant les acteurs économiques dans les débats législatifs à travers des audiences périodiques consacrant ainsi l'aspect participatif à l'élaboration des politiques".

Et dans le but d'améliorer le climat des affaires, l'accent a été mis sur l'importance de "simplifier les procédures administratives et d'inciter l'esprit d'initiative à travers la dépenalisation de l'acte de gestion", ainsi que "de réformer la fiscalité locale, pour permettre aux collectivités locales de disposer de ressources propres et durables".

Les recommandations comprennent également l'encadrement de la transformation numérique par des lois claires et inclusives, tenant compte de la réalité du développement technologique et de ses exigences".

Les participants à cette journée parlementaire ont également mis la lumière sur "la contribution de l'activité parlementaire et législative au soutien des politiques publiques économiques, suivant les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer l'efficacité du pouvoir législatif dans l'accompagnement des mutations économiques nationales".

ENTREPRENEURIAT

Publication du décret exécutif régissant l'activité de micro-importation (JO)

Le décret exécutif fixant les conditions d'exercice de l'activité de micro-importation par l'auto-entrepreneur a été publié au journal officiel N 40.

Il s'agit du décret exécutif N 25/170 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de micro-importation par l'auto-entrepreneur, signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, et qui vient en application de la loi N 22/23 portant statut de l'auto-entrepreneur.

Au sens du décret, il est entendu par l'activité de micro-importation "les opérations effectuées à titre individuel par des personnes physiques, lors de leurs déplacements à l'étranger, en vue de l'importation pour la vente en l'état, de quantités limitées de biens et marchandises d'une valeur n'excédant pas un million huit cent mille dinars (1.800 DA)".

Cette activité, selon l'article 3 du texte, "est exercée exclusivement et personnellement par les personnes physiques disposant du statut d'auto-entrepreneur octroyé conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur".

S'agissant des avantages que le micro-importateur pourra ouvrir droit, il s'agit de la tenue d'une comptabilité simplifiée de l'activité transcrise sur un registre coté et paraphé par les services des impôts territorialement compétents, la dispense de l'obligation d'inscription au registre du commerce, de même des autorisations d'importation préalables, d'un droit de douane de 5% et d'un régime fiscal spécifique conformément à la législation en vigueur.

Quant aux conditions d'exercice de cette nouvelle activité, le décret cite l'obligation d'avoir l'âge légal du travail, la nationalité algérienne, résider en Algérie, n'exercer aucun autre activité rémunérée, salariale, commerciale ou profession libérale, et d'être affilié à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés.

Le micro-importateur doit aussi disposer d'un compte bancaire en devises ouvert auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), selon le texte, soulignant que l'exercice de cette activité entraîne l'exclusion du bénéfice de l'allocation chômage.

Selon l'article 6, le micro-importateur doit détenir également une carte d'auto-entrepreneur, portant le domaine/l'activité "micro-importation" dûment délivrée par l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), et une autorisation générale d'exercice délivrée par les services du ministère chargé du Commerce extérieur, selon le décret exécutif.

PARTIS

Le PT célèbre le 35e anniversaire de sa création

Le Parti des travailleurs (PT) a organisé, samedi à Alger, une cérémonie à l'occasion du 35e anniversaire de sa création, en juin 1990.

Lors de cette cérémonie, rehaussée par la présence de nombreux responsables de partis politiques et de représentants des factions palestiniennes, la secrétaire générale du PT, Mme Louisa Hanoune a retracé le parcours du parti depuis sa création, et rappelé ses positions vis-à-vis des différents événements nationaux et internationaux, saluant dans ce contexte "les nombreux acquis réalisés, notamment dans les volets socioéconomiques".

Au plan international, Mme Hanoune a réaffirmé le soutien de son parti à la cause palestinienne, appelant à multiplier les efforts pour mettre fin à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. A cet égard, les représentants des factions palestiniennes ont tenu à saluer les positions de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la défense de la cause palestinienne juste dans les tribunes internationales, notamment au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU.

CONSEIL DE LA NATION

L'autonomisation de la femme en Algérie "un engagement et un acquis constitutionnels"

L'autonomisation de la femme en Algérie constitue "un engagement et un acquis constitutionnels", reflétant l'approche de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier le Bureau du Conseil de la nation.



accrue, leur permettant d'accéder à des postes décisifs et elles se distinguent désormais dans tous les domaines".

Il a également souligné que la situation et la place de la femme en Algérie "ont connu, ces dernières années, une avancée remarquable à plusieurs niveaux, ce qui reflète l'engagement de l'Etat en faveur de la parité, de l'égalité des chances et de l'autonomisation des femmes", rappelant que le principe de parité dans le monde du travail a été consacré par la révision constitutionnelle de 2020.

Par conséquent, "le principe de parité des genres illustre une vision équilibrée entre identité nationale et engagements internationaux", note le Bureau du Conseil de la nation, ajoutant que "sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé que la parité n'est pas un privilège, mais un droit constitutionnel".

En parallèle, cette période a vu "l'élargissement des programmes d'autonomisation économique des femmes, qui s'est concrétisé à travers le soutien accordé aux microprojets, la promo-

tion de l'entrepreneuriat féminin, ainsi que des dispositifs dédiés aux femmes rurales pour faciliter leur accès au financement via

l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat et la Caisse nationale d'assurance chômage", poursuit la même source.

A cela, s'ajoutent "les avancées significatives et notables réalisées en matière de protection sociale des femmes actives, la criminalisation des violences à leur égard, le renforcement des mécanismes de signalement et l'amélioration du cadre légal de protection".

En outre, l'Algérie a ratifié la Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), a adopté la Déclara-

ration de Beijing 1995, tout en s'inscrivant dans l'agenda 2063 de l'Union africaine visant "une Afrique sans discrimination entre femmes et hommes, fondée sur l'égalité réelle, la citoyenneté consciente et responsable".

Dans le même contexte, le Bureau du Conseil de la nation a affiché sa "satisfaction" quant aux "avancées enregistrées en matière d'autonomisation des femmes, en leur qualité de socle essentiel dans l'édifice de l'Algérie nouvelle et victorieuse et un partenaire actif dans le processus de développement national".

Il rappelé, par la même occasion, "les souffrances de la femme palestinienne résiliente depuis plus de vingt mois face au siège, l'emprisonnement, les meurtres, la déportation, la famine, la destruction des habitations et la violence", exhortant les parlements et les consciences vives à "redoubler d'effort pour la protéger et agir auprès de leurs gouvernements afin de mettre un terme à toute forme d'agression et de privations menées contre elle".

Le Bureau du Conseil a, par ailleurs, exprimé "sa douleur pour le sort des femmes sahraouies opprimées", tout en soutenant que l'Algérie "continuera d'être leur voix et celle des femmes palestiniennes".

EDUCATION

M. Sadaoui reçoit les ministres des secteurs et les représentants des organes nationaux ayant contribué à la réussite des examens session 2025

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu les ministres des secteurs et les représentants des organes nationaux ayant contribué à la réussite des examens scolaires nationaux session 2025, affirmant que ce résultat est "le fruit de la synergie institutionnelle et de la mobilisation collective au service de l'école algérienne", indique, dimanche, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue, samedi, au siège du ministère, M. Sa-

daoui a honoré les ministres des secteurs et les représentants des organes ayant contribué à la réussite des examens scolaires nationaux, saluant "leur rôle majeur dans l'accompagnement du secteur".

Dans ce cadre, le ministre a exprimé "ses vifs remerciements et sa profonde reconnaissance pour les efforts déployés par les départements et instances qu'ils supervisent, ainsi que pour la performance efficace et la coordination étroite avec les services du mi-

nistère de l'Education nationale aux niveaux central et local, ayant permis d'assurer le bon déroulement des examens et d'instaurer un climat de sérenité et de discipline", précise la même source.

M. Sadaoui a, en outre, estimé que l'organisation très réussie des examens scolaires nationaux session 2025 "est le fruit de la synergie institutionnelle et de la mobilisation collective et permanente au service de l'école algérienne", lit-on dans le communiqué.

Olympiades algériennes des mathématiques: M. Sadaoui rencontre les élèves participant aux

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a effectué, dimanche, une visite au Lycée des mathématiques "Mohand Mokhbî" à Kouba (Algier), pour rencontrer les élèves participant

à la 3e et dernière épreuve qualificative de la 2e édition des olympiades algériennes des mathématiques.

Dans une déclaration à la presse, M. Sadaoui a réaffirmé l'engagement de son secteur à suivre la formation relative aux olympiades en mobili-

sant des encadrants "haute-ment expérimentés et qualifiés", soulignant qu'une "nouvelle approche de formation des élèves a été adoptée dans cette optique, en faisant appel aux étudiants ayant participé, auparavant, aux différentes compétitions continentales et mondiales des olympiades des mathématiques et qui ont remporté des médailles et obtenu des résultats honorables pour l'Algérie".

Dans ce cadre, 240 élèves des cycles d'enseignement

moyen et secondaire ont entamé, lundi dernier, au Lycée des mathématiques, des sessions de formation qui se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, la 3e épreuve qualificative devant avoir lieu les 3 et 4 juillet prochain. Les résultats seront annoncés le 7 du même mois pour connaître les élèves qui représenteront l'Algérie aux compétitions continentales et internationales des olympiades des mathématiques.

Pour rappel, la 3e compétition de qualification

concerne les élèves doués en mathématiques, ayant obtenu des moyennes égales ou dépassant 17/20 en mathématiques tout au long de cette année scolaire. En marge de cette visite, le ministre a animé une conférence de presse, lors de laquelle il a évoqué les résultats du Brevet d'enseignement moyen (BEM) session juin 2025, présentant un ensemble de données et d'indicateurs relatifs à cet examen dont le taux de réussite a atteint 67,56%.

APS

TISSEMSILT

Lancement des Travaux de Réhabilitation du Hammam Sidi Slimane : Une Nouvelle Ère pour le Tourisme Local

Une étape importante vient d'être franchie dans le cadre du programme complémentaire de développement local, avec le lancement officiel des travaux de réhabilitation du mythique Hammam Sidi Slimane, un site emblématique du patrimoine thermal de la région.

Par Abed Meghit

Conformément aux orientations du wali de la wilaya, qui a appelé à accélérer la concrétisation des projets structurants, le directeur du tourisme et de l'artisanat a procédé ce dimanche à l'installation des chantiers de deux lots majeurs de ce projet ambitieux.

La cérémonie a eu lieu en présence du bureau d'études "URBOR" (Centre des études et de la réalisation urbaine) ainsi que de toutes les entreprises chargées de l'exécution.

Les deux premiers lots lancés concernent : La rénovation de l'hôtel et des locaux commerciaux attenants ; L'aménagement extérieur du site thermal, en vue d'améliorer son attractivité et son accessibilité.



Ces interventions visent à redonner vie à un site historique délaissé depuis plusieurs années, avec pour objectif de le positionner comme un pôle d'attractivité touristique et économique à l'échelle régionale.

Le troisième lot, qui concerne la réhabilitation de la piscine municipale, fera l'objet d'un lancement

ultérieur, après la fin de la saison estivale. Cette décision vise à ne pas priver la jeunesse locale d'un espace de détente très prisé pendant l'été, témoignant ainsi d'une volonté d'équilibrer développement et continuité des services publics. Le projet, fruit d'une concertation étroite entre les autorités locales, les techniciens du secteur du

tourisme et les acteurs économiques, s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine thermal et architectural de la wilaya, tout en offrant des opportunités d'emploi aux jeunes et en soutenant les artisans et commerçants locaux.

À travers cette opération, la wilaya de Tissemsilt réaffirme sa volonté d'insuffler une nouvelle dynamique au tourisme intérieur, en misant sur ses ressources naturelles et ses sites traditionnels.

Les travaux entamés marquent ainsi le début d'un nouveau chapitre pour le Hammam Sidi Slimane, qui s'apprête à retrouver son éclat d'autan et à accueillir, dans un cadre modernisé, visiteurs, curistes et touristes en quête de bien-être et d'authenticité.

SÉTİF

8.440 foyers raccordés aux réseaux de l'électricité et du gaz depuis le début de l'année 2024

Pas moins de 8.440 foyers ont été raccordés aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz entre janvier 2024 et la fin du 1er semestre 2025, a affirmé, dimanche à Sétif, le directeur local de la distribution de Sonelgaz, Noureddine Ouchen.

Animant une conférence de presse à la maison de la culture Houari-Boumediene, consacrée au bilan des activités de la direction de distribution de Sétif depuis le début de l'année 2024, ainsi qu'aux préparatifs liés à l'été 2025, le même responsable a précisé que la wilaya de Sétif a bénéficié «d'importants projets de développement dans le domaine comme le démontre le raccordement de 6.260 foyers à l'électricité et 2.180 foyers au gaz naturel». Il a ajouté que ces opérations ont été réalisées à travers 83 projets de raccordement à l'électricité, pour un montant de 2,358 milliards de dinars, et de 15 projets de raccordement au gaz naturel moyennant un investissement public de 490 millions de dinars.

M. Ouchen a également souligné que les zones isolées de Sétif ont également bénéficié du raccordement de 1.122 habitations à l'électricité et de 6.241 foyers au gaz naturel pour montant, respectivement, de 631 millions de dinars et de 1.273 milliard de dinars, tandis que 842 exploitations agricoles et une zone industrielle ont été raccordées à l'énergie électrique au cours de la même période.

MOSTAGANEM

Un nouveau programme de logement de 335 unités d'habitation dans les formules logement public locatif et promotionnel aidé

La daïra d'Aïn Tédelès, au sud de la wilaya de Mostaganem, a bénéficié d'un nouveau programme de logement de 335 unités dans les formules public locatif (LPL) et promotionnel aidé (LPA), a-t-on appris, samedi, des services de la wilaya. La même source a indiqué que les autorités locales ont inspecté un projet de réalisation de 30 unités logement publics locatifs dans la commune de Oued El-Kheir, qui

a été lancé récemment, en attendant la finalisation des procédures techniques relatives à une autre tranche de 50 unités qui seront implantées sur le même site.

En outre, la commission compétente de la wilaya a inspecté les poches foncières dans les communes d'Aïn Tédelès et Sour, pour planter et lancer un programme de logement comprenant 255 unités réparties entre 120 unités de logement public locatif et 135 unités de logement promotionnel aidé, a ajouté la même source.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants, les villages de la région d'Ouled Bouras dans la commune de Sour, ont bénéficié d'un projet de réalisation d'une route de 2,1 kilomètres dont le taux d'avancement a dépassé les 80%, a-t-on fait savoir.

Dans la commune d'Aïn Tédelès, les autorités locales ont inspecté le projet d'extension de l'école "Chahid Haddouche Larbi", dont l'entrée en exploitation est prévu à la prochaine rentrée scolaire. Les travaux prévoient la construction de quatre nouvelles classes, d'une cantine scolaire et d'un bloc sanitaire, ce qui contribuera à améliorer les conditions de scolarité, notamment en réduisant la surcharge des classes, a-t-on souligné.

A rappeler qu'à la fin de l'année dernière, environ 440 unités de logement public locatif ont été distribuées dans la commune d'Aïn Tédelès dans le cadre du programme de 450 unités de logement affectées à cette collectivité locale, afin de répondre à la demande de logements sociaux et d'améliorer les conditions de relogement des familles, selon la même source.

APS

Le wali Fethi Bouzaïd préside une réunion de coordination axée sur le développement local

Dans une démarche visant à renforcer la coordination institutionnelle et à impulsier une dynamique de développement local, le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaïd, a présidé ce dimanche une réunion de travail stratégique au siège de la wilaya. Cette rencontre a réuni les principaux responsables de l'administration territoriale et du développement local.

Etaient présents à cette réunion : le secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général, les directeurs exécutifs, les chefs de daïras ainsi que les présidents des assemblées populaires communales (APC). La diversité des participants témoigne de l'importance accordée à une approche intégrée dans la mise en œuvre des programmes de développement. Le principal point inscrit à l'ordre du

jour portait sur l'évaluation des opérations inscrites dans le cadre du Programme de soutien au développement économique et social des communes (ADSEC) pour les années 2023, 2024 et 2025.

Un bilan détaillé a été présenté afin de mettre en lumière les progrès réalisés, les retards enregistrés, ainsi que les obstacles administratifs ou techniques entravant la bonne exécution de certains projets.

Parallèlement, les participants ont procédé à l'examen et à l'ajustement des opérations proposées au titre de l'année 2026, toujours dans le cadre de l'ADSEC.

Il s'agit là d'une étape cruciale pour anticiper les besoins futurs des communes, en matière d'infrastructures de base, d'équipements collectifs

et de projets structurants.

Le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets en cours, tout en soulignant l'impératif d'une coordination plus étroite entre les différents services de l'Etat et les collectivités locales. Il a également rappelé que le développement local ne pouvait être efficient sans une implication active des élus locaux, en phase avec les attentes des citoyens.

Cette réunion s'inscrit dans une série de rencontres régulières que la wilaya entend maintenir, afin de garantir le suivi rigoureux des engagements pris et d'assurer une meilleure articulation entre les objectifs de développement à court et moyen termes.

A. Meghit

**AIN DEFLA
58 micros entreprises financées depuis août 2024**

Cinquante-huit (58) micro entreprises ont été financées, depuis août 2024 à ce jour, par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) - Ain Defla, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet organisme.

Les micros entreprises financées relèvent de plusieurs secteurs de production, dont l'agriculture, les services, et nombre de spécialités industrielles, a indiqué à l'APS le chargé de communication de l'agence locale de la NESDA, Omar Khial, en marge d'une journée d'information sur l'entrepreneuriat à l'Université Djilali Bou-nâma de Khémis Miliana.

Il a, aussi, fait cas de la formation, à la même période, de 231 porteurs d'idées de projets au niveau du Centre de développement de l'entrepreneuriat



de l'Université de Khémis Miliana.

creation de l'emploi".

Cette manifestation est une occasion "précieuse" pour l'échange d'idées et d'expériences, ainsi que la recherche de moyens de soutenir les opérateurs économiques de manière à assurer la pérennité et la réussite de la micro entreprise dans un environnement en constante évolution, a-t-il ajouté.

Il a, aussi, affirmé l'engagement total de l'agence à accompagner les micro en-

treprises et les porteurs d'idées de projets, et à leur assurer un climat propice à travers des programmes de soutien, de formation, d'accompagnement et de partenariat avec les différents acteurs.

Pour sa part, le recteur de l'Université Djilali Bou-nâma, Berrabah Mohamed Cheikh, a mis en avant l'importance d'ancrer la culture entrepreneuriale, de production et d'innovation chez les étudiants et les jeunes, dans le but de les aider à passer du statut de demandeur d'emploi à celui de créateur d'emploi.

A noter le lancement à l'occasion de cette journée d'information sur l'entrepreneuriat, d'une session de formation au profit des porteurs de projets initiée par le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université de Khémis Miliana.

FORUM DE L'ÉCONOMIE DURABLE

Le ministre des Finances réaffirme l'engagement de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement durable

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement durable (ODD), à travers une batterie de mesures et de réformes initiées par les hautes autorités du pays, notamment pour l'intégration de ces objectifs dans les politiques publiques.

Dans une allocution prononcée en son nom par le chef de cabinet du ministère, Zellagui Djamel Eddine, à l'ouverture des travaux du 2e Forum de l'économie durable, le ministre a souligné que l'Algérie avait fait du développement durable un axe stratégique grâce à "une volonté politique claire visant à allier croissance économique et justice sociale et à préserver l'environnement", précisant que le Gouvernement avait entamé la mise en œuvre de réformes structurelles afin d'intégrer progressivement ces objectifs dans les politiques publiques.

L'Algérie a ainsi procédé à la révision progressive de la fiscalité environnementale, en mettant en place des instruments juridiques et institutionnels cadrant avec le principe du pollueur-payseur, dans le but de réduire les impacts environnementaux et d'encourager les pratiques durables, a-t-il expliqué, évoquant également le renforcement du partenariat public-privé, notamment dans les secteurs stratégiques, et le soutien à l'investissement dans les énergies renouvelables, l'agriculture durable, l'économie circulaire et les infrastructures environnementales.

De plus, l'Algérie a consacré près de 6.500 milliards de dinars en 2021-2023 et 2.800 milliards de dinars en 2024 au financement de grands projets structurants, et financé des programmes environnementaux, notamment le plan national de reboisement et le programme d'assainissement et d'alimentation en eau potable, qui a bénéficié d'investissements à hauteur de 1.428 milliards de dinars pour la période

2020-2024 et de 1.231 milliards de dinars pour la période 2025-2030, a-t-il ajouté.

Pourtant, a souligné le ministre, malgré tous les efforts déployés, le financement du développement durable reste un défi majeur, qui appelle la mobilisation d'importantes ressources financières dans le contexte mondial actuel, d'où la nécessité, a-t-il dit, de recourir à des outils innovants et de diversifier les sources de financement.

"Le développement n'est plus une option, mais un impératif, et son financement est au cœur d'un nouveau pacte économique et social fondé sur la responsabilité environnementale et la justice intergénérationnelle", a-t-il soutenu.

Dans une allocution prononcée en son nom par le directeur de la conformité, Fouad Saoudi, le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a, quant à lui, réaffirmé l'engagement de l'entreprise à contribuer à atteindre les objectifs de développement durable et à relever les défis climatiques, à travers une nouvelle stratégie visant à créer un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et les mécanismes de capture du carbone.

Cette stratégie, signée le 22 juillet 2024, s'inscrit dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie, a-t-il dit, expliquant qu'elle repose sur plusieurs axes, dont l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions, l'investissement dans les énergies renouvelables et le développement de nouveaux segments comme les carburants à faible teneur en carbone, l'hydrogène vert et la séquestration du carbone.

A ce titre, le

groupe prévoit de planter 420 millions d'arbres sur une superficie de 520.000 hectares sur 10 ans, pour un coût estimé à 1 milliard de dollars, a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a passé en revue la contribution de l'Agence à la réalisation des objectifs de développement durable, en ciblant les investissements à dimension environnementale, notamment dans les énergies renouvelables, l'agriculture durable et l'économie circulaire.

Dans une intervention par vidéoconférence, la Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Algérie, l'ambassadrice Savina Ammassari, a salué les efforts déployés par l'Algérie dans le domaine de développement durable.

L'Algérie compte parmi les pays les plus avancés en matière développement durable en Afrique grâce aux importants investissements réalisés dans des secteurs stratégiques, qui témoignent d'une forte volonté politique de garantir un avenir durable aux citoyens et d'offrir des services publics de qualité, a-t-elle dit.

Des ministres de plusieurs pays africains, des directeurs d'agences d'investissement de pays comme l'Italie, le Sultanat d'Oman et la Tunisie, des représentants d'entreprises publiques, des opérateurs économiques et des acteurs de la société civile participent à cette deuxième édition du Forum de l'économie durable, qui se veut une plateforme d'échange d'expériences à travers des panels de discussion et des ateliers thématiques sur les questions de développement durable.

BDL

Le chiffre d'affaires en hausse de 25 % en 2024

Le chiffre d'affaires de la Banque de développement local (BDL) a enregistré une hausse de 25 % au cours de l'année 2024, a indiqué, dimanche à Alger, le directeur général (DG) par intérim de cette banque publique, Mohamed Mbarek, précisant que ce bilan "reflète la dynamique positive que connaît l'activité de la banque".

M. Mbarek s'exprimait lors de la présentation du bilan de la banque pour l'exercice 2024, à l'occasion des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), suivie de la première Assemblée générale extraordinaire (AGE) après l'introduction de la BDL au compartiment principal des actions de la Bourse d'Alger en mars dernier. Ces travaux se sont déroulés en présence du DG du Trésor au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, ainsi que des actionnaires de la banque, particuliers, investisseurs institutionnels et personnes morales. A ce titre, M. Mbarek a affirmé que le chiffre d'affaires de la banque est passé de 76,7 milliards de DA en 2023 à 96 milliards de DA en 2024. Le total du bilan a également affiché une croissance de 14 %, passant de 1.600 milliards de DA à plus de 1.800 milliards DA en 2024. Le bénéfice net de la banque a, quant à lui, augmenté de 31 % en 2024, pour atteindre près de 23 milliards DA. Le produit net bancaire (PNB) s'est établi à plus de 67 milliards de DA contre 52 milliards de DA en 2023, soit une hausse de 29 %, selon le même responsable.

Évoquant les crédits octroyés dans leur formule classique au cours de l'année passée, le premier responsable de la banque a fait savoir qu'ils ont dépassé les 1.200 milliards de DA contre 1.100 milliards de DA en 2023 (+9 %).

En tête de ce bilan figurent les crédits d'exploitation qui dépassent 200 milliards de DA, suivis des crédits à l'investissement destinés aux petites et moyennes entreprises (PME), pour un montant supérieur à 56 milliards de DA, ainsi que les crédits destinés à la promotion immobilière, qui dépassent 4,6 milliards de DA.

Concernant les financements accordés dans le cadre de la finance islamique, M. Mbarek a souligné qu'ils ont atteint 291 millions de DA contre 8 millions de DA en 2023, soit une hausse de plus de 3500 %. Par ailleurs, les dépôts islamiques au niveau de la banque ont avoisiné les 12 milliards de DA, en-

registrant une hausse de 29 % par rapport à près de neuf (9) milliards de DA en 2023.

A cet égard, le DG par intérim de la BDL a indiqué que ce bilan positif réalisé dans cette formule est dû à "la large couverture à travers les wilayas du pays et à la promotion de cette formule, avec la mise en service de 163 guichets et agences spécialisées, couvrant 98 % du réseau de la banque".

Hausse des opérations du e-paiement

En matière de monétiques, le bilan fait état de près de 200.000 cartes bancaires nationales émises par la BDL, avec une légère baisse par rapport à 2023, en raison de "l'opération d'assainissement des comptes inactifs, effectuée par l'administration de la BDL, en vue de leur fermeture". Les opérations du e-paiement ont toutefois connu une hausse, passant de 220.000 en 2023, à plus de 280.000 en 2024. Les opérations de retrait via les distributeurs automatiques de billets (DAB), ont dépassé les 2 millions en 2024, contre 1,9 million en 2023.

Concernant les travaux des deux assemblées générales, M. Mbarek a mis en avant leur rôle dans la transparence de la gestion de la banque publique, d'autant plus qu'elles aboutissent à la distribution d'une partie des bénéfices aux actionnaires, conformément à ce qui avait été convenu auparavant.

Le même responsable a relevé que le rendement qui profitera aux actionnaires "s'élèvera à 5,55 %, soit un taux supérieur à la prévision initiale de 4,75 %". De son côté, M. Sebaa a salué "la dynamique positive et l'évolution qui connaît la BDL dans ses activités, ainsi que les efforts de modernisation de son organisation interne et de ses services, en adéquation avec la politique du secteur visant à renforcer la numérisation et l'inclusion financière".

Les travaux ont également connu l'adoption des comptes financiers de l'exercice 2024, ainsi que la discussion de plusieurs résolutions inhérentes à la participation de la BDL dans des capitaux de sociétés ou son retrait.

Les recommandations des commissaires aux comptes ont été aussi examinées, de même que les indemnités des membres du conseil d'administration et l'approbation de la convention de rachat des actions de la BDL.

ALGER

L'ESAA organise un congrès international sur le commerce extérieur et le développement économique à Alger

Par Abed Meghit

L'École Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA) accueillera, ce lundi 30 juin 2025, la première édition de son Congrès International, organisé en partenariat avec l'Université de Dongguk (République de Corée).

L'événement se tiendra sur le campus de l'ESAA à Alger et portera sur le thème central : « Commerce extérieur et développement économique ».

Ce congrès se veut un carrefour d'échanges intellectuels et professionnels de haut niveau, réunissant un large éventail de participants, parmi lesquels des experts nationaux et internationaux, des représentants d'institutions publiques et privées, ainsi que des acteurs majeurs du secteur économique.

Il vise à explorer les enjeux stratégiques du commerce extérieur de l'Algérie, tout en identifiant les leviers concrets susceptibles d'accélérer la transformation économique du pays.

Outre la richesse des débats et des communications scientifiques attendues, l'événement sera marqué par la participation de membres du Gouvernement, de représentants diplomatiques, ainsi que d'universitaires et de chercheurs spécialisés dans les domaines du commerce international, de l'économie et des politiques de développement.

En mettant l'accent sur l'approche scientifique et opérationnelle du développement des échanges extérieurs, ce congrès entend ouvrir de nouvelles perspectives pour l'Algérie dans un contexte de mutation économique mondiale.

HYDROCARBURES

Signature d'un accord-cadre entre ALNAFT et la société omanaise PETROGAS

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé, dimanche à Alger, un accord-cadre avec la société omanaise PETROGAS Exploration & Production L.L.C., portant sur l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, a indiqué un communiqué de l'Agence.

Cet accord vise notamment le développement de nouveaux gisements, ainsi que l'optimisation de la production des gisements existants, précise la même source.

Selon ALNAFT, cette initiative s'inscrit dans sa stratégie de promotion des partenariats internationaux et de valorisation du potentiel énergétique national, en attirant des opérateurs étrangers expérimentés.

La signature de cet accord illustre, selon l'Agence, l'attractivité du domaine minier algérien et la confiance renouvelée des compagnies internationales dans les perspectives du secteur des hydrocarbures en Algérie.

Crée en 1999, PETROGAS E&P est une filiale du groupe omanais MB LLC, actif dans plus de 20 pays.

Elle est spécialisée dans l'exploration et la production des hydrocarbures, notamment au Sultanat d'Oman, en Egypte, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et au Danemark, rappelle le communiqué.

APS

COMMERCE

La Chine confirme un accord avec les Etats-Unis

La Chine a annoncé vendredi avoir "confirmé les détails" d'un accord commercial avec les Etats-Unis, assurant que Washington leverait des restrictions à son encontre et qu'elle pourrait valider l'exportation de davantage d'articles soumis à contrôle.



"La Chine espère que les Etats-Unis avanceront dans le même sens qu'elle", a indiqué dans un communiqué un porte-parole du ministère chinois du Commerce. La Maison Blanche a fait état jeudi d'avances en matière d'échanges commerciaux avec la Chine, un responsable précisant que les deux parties avaient validé un accord qui porte notamment sur l'accélération des expéditions de terres rares vers les Etats-Unis.

COMMERCE DES MARCHANDISES

L'OMC signale une hausse début 2025, mais une croissance plus lente à venir



L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a déclaré jeudi que le commerce mondial des marchandises a enregistré une légère hausse début 2025, tout en prévoyant une croissance plus faible plus tard dans l'année.

Le dernier Baromètre du commerce des marchandises de l'OMC, un indicateur composite avancé du

Après des pourparlers à Genève en mai, Washington et Pékin étaient convenus de réduire temporairement les droits de douane prohibitifs qu'ils imposaient sur leurs produits respectifs. Mi-juin, Washington et Pékin s'étaient finalement accordés à Londres sur un "cadre général" pour lisser leurs différends commerciaux.

"A la suite des discussions de Londres, les équipes des deux parties ont maintenu une communication étroite", a indiqué vendredi

le ministère chinois du Commerce.

"Récemment, après approbation, les deux parties ont précisé les détails du cadre d'application", a-t-il ajouté.

"La Chine procédera en vertu de la loi à l'examen et à l'approbation des demandes d'exportations relatives aux articles soumis à contrôle qui satisfont aux exigences", a-t-il indiqué. "Les Etats-Unis, en conséquence, vont lever une série de mesures restrictives à l'égard de la Chine", a ajouté le ministère.

AFRIQUE

Une croissance de 17,5 % attendue dans le secteur des data centers

Le secteur des centres de données en Afrique devrait connaître une croissance moyenne de 17,5% au cours des douze prochains mois, selon les résultats de l'enquête annuelle "ADCA Insider Survey 2025", présentée récemment à Johannesburg.

Réalisée par l'Association des centres de données en Afrique (ADCA), cette enquête révèle que 93,6 % des dirigeants interrogés anticipent une croissance soutenue, traduisant une "forte confiance" dans

commerce mondial des marchandises, est passé de 102,8 en mars à 103,5.

Cette augmentation est due au fait que les importateurs ont anticipé leurs achats en prévision de l'augmentation attendue des droits de douane, a expliqué l'OMC.

Les valeurs du baromètre supérieures à 100 indiquent des volumes

les fondamentaux du secteur, porté essentiellement par l'accélération de la numérisation des économies africaines.

Le développement des data centers constitue un "levier stratégique de souveraineté numérique, d'attractivité économique et d'intégration régionale", en accompagnant l'essor d'usages innovants tels que le cloud, l'intelligence artificielle, la finance numérique ou encore les services publics dématérialisés, souligne l'ADCA dans son rapport.

"L'infrastructure numérique est devenue une pierre angulaire du développement économique : elle n'est pas périphérique, elle en est le socle", a affirmé Faith Waithaka, présidente de l'ADCA, citée dans le document. Malgré des freins persistants, notamment liés à l'accès à une énergie fiable, au financement et à la régulation, 77,4 % des entreprises sondées prévoient des investissements importants dans l'année, alors que plus de 80 % des répondants estiment que le climat

des affaires est favorable. Sur le volet de la durabilité (ESG), la performance moyenne est évaluée à 5,87 sur 10, avec un accent particulier mis sur l'efficacité énergétique, identifiée comme priorité par 74,2 % des répondants. Par ailleurs, le développement des compétences locales apparaît comme un défi central, 61,3 % des entreprises ayant lancé leurs propres programmes de formation. La question de la souveraineté numérique progresse également dans les prio-

rités stratégiques des opérateurs africains, qui souhaitent renforcer le contrôle sur leurs infrastructures et leurs flux de données. L'enquête ADCA Insider Survey s'appuie sur des entretiens menés exclusivement en présentiel auprès de dirigeants de haut niveau dans plusieurs pays africains, et couvre six dimensions clés : climat des affaires, moteurs de croissance, financement, innovation, capital humain et intégration régionale.

APS

MARCHÉS MONDIAUX

Les Bourses européennes en hausse

Les marchés boursiers européens évoluent dans le vert vendredi, portés par la conclusion d'un accord commercial entre la Chine et les Etats-Unis.

Vers 7H30 GMT, dans les premiers échanges, Paris prenait 1,39%, Francfort 0,79% et Londres 0,42%. Milan gagnait 0,44%.

Le ministère du commerce chinois a confirmé vendredi matin "les détails" de l'accord, affirmant que les Etats-Unis vont "lever une série de mesures restrictives" commerciales visant Pékin.

Autre point de soulagement pour les marchés : le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a demandé aux parlementaires américains de retirer une mesure du projet de budget.

Elle aurait permis au gouvernement de mettre en place des taxes pour les investisseurs de pays imposant une fiscalité jugée déloyale vis-à-vis des entreprises américaines.

Cette clause, vue comme une mesure de rétorsion, avait suscité nombre d'inquiétudes.

Les investisseurs scrutent particulièrement l'évolution des prix aux Etats-Unis, afin d'y déceler l'effet de la politique protectionniste que mène le président américain Donald Trump depuis son arrivée au pouvoir en janvier.

Dans ce contexte, "les acteurs du marché attendent avec impatience" cet indicateur "et espèrent une baisse rapide des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine", selon des analystes.

En Asie, les marchés chinois étaient dispersés dans les derniers échanges, Hong Kong cédant 0,13%, Shanghai perdant 0,70% et Shenzhen gagnant 0,34%. Tokyo a pris 1,43%.

Les cours du pétrole étaient en hausse, aidés par l'optimisme sur la guerre commerciale.

Vers 7H30 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord de 0,73% à 68,18 dollars et celui de WTI américain grimpait de 0,73% à 65,72 dollars.

L'or cédait du terrain, conséquence du recul des incertitudes sur le plan commercial et géopolitique. L'once reculait de 1,21%, à 3.287,56 dollars.

PÉTROLE

Les cours se sont redressés, portés par la demande américaine

Les prix du pétrole ont progressé vendredi pour une troisième séance d'affilée, les marchés misant sur une forte demande estivale aux Etats-Unis, soutenue par une nette baisse des stocks.

Le Brent de la mer du Nord pour livraison en aout gagnait 0,52 dollars, à 68,25 dollars tandis que le baril de brut West Texas Intermediate (WTI) pour échéance identique s'affichait en hausse de 0,55 dollars, à 65,79 dollars.

Selon l'EIA, les réserves américaines de brut ont chuté de 5,9 millions de barils la semaine dernière, bien plus qu'anticipé.

Les stocks d'essence et de distillats ont également reculé.

Le courtier international spécialisé dans les produits pétroliers, PVM Oil, note une demande toujours robuste, avec une consommation d'essence atteignant un sommet depuis fin 2021.

ORAN**Session de formation pour faciliter l'étude des projets d'aquaculture**

Une session de formation a été lancée, dimanche à Oran, visant à renforcer les connaissances des membres des commissions locales chargées de l'étude des dossiers de projets d'aquaculture. Cette session de formation bénéficie à une quinzaine de cadres des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, selon le directeur local du secteur, Menouar Meghni Sandid. Ce dernier a précisé que cette formation, qui comporte deux volets – administratif et technique –, a pour objectif d'outiller les membres des commissions locales avec toutes les compétences nécessaires pour étudier et valider les projets relatifs à l'aquaculture.

Cette session s'inscrit dans le cadre du programme "Economie bleue", lancé il y a quelques années par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en partenariat avec l'Union européenne, selon la même source. Elle se poursuit jusqu'au 3 juillet prochain et réunit des cadres des wilayas d'Oran, Ain Temouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Relizane, Bechar et Adrar.

M. Sandid a rappelé que l'étude et la validation des projets d'aquaculture, qui relevaient auparavant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, sont depuis fin 2024 du ressort des commissions locales. Cette décision du ministère de tutelle vise à alléger les procédures administratives pour les investisseurs. La présente formation vise à renforcer les compétences des membres des commissions locales afin de faciliter le traitement des dossiers et réduire les délais d'étude, a-t-il précisé.

NÂAMA**Lancement des travaux d'aménagement de quatre périmètres de mise en valeur des terres agricoles (DSA)**

Les travaux d'aménagement de quatre nouveaux périmètres dédiés à la mise en valeur des terres agricoles ont été lancés, récemment dans la wilaya de Nâama, dans le cadre des efforts de l'Etat visant l'extension des superficies irriguées et l'accroissement de la production dans les filières stratégiques, a-t-on appris,

dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA). "Il s'agit des périmètres de "El M'riddja", dans la commune de Nâama, s'étendant sur 40 hectares, ceux de "Tiloula" (28 ha) et "Lâarigat" (80 ha), dans la commune de Tiout, ainsi que du périmètre de "Gara Bensalah" à Mecheria, d'une superficie de 100

hectares", a précisé le directeur du secteur, Boudjemâa Charouine. Les opérations consistent en le forage et l'équipement de huit puits profonds, la réalisation de huit grands bassins d'irrigation et la mise en place d'un réseau d'acheminement de l'eau à travers ces périmètres, en plus de l'aménagement de pistes agri-

coles sur une distance totale de 46 kilomètres, a-t-on indiqué de même source. Ces superficies agricoles seront destinées aux investisseurs intéressés par le développement des cultures stratégiques, sur lesquelles mise la wilaya pour renforcer sa production agricole, à l'instar des céréales, des plantes fourragères

pour le bétail, du maïs et des légumineuses, souligne le DSA.

Le même responsable a également fait observer que l'accompagnement de l'Etat se poursuivra durant la phase d'exploitation, notamment à travers la fourniture d'engrais, d'équipements d'irrigation, ainsi que de semences adaptées à chaque zone.

GHARDAIA**Recensement de près de deux mille oiseaux d'eau nicheurs**

Pas moins de 1.983 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés, entre les mois de mai et juin courant, par les ornithologues dans les différentes zones humides de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation locale des forêts.

Initié dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologiques algériens (RNOOA), à l'occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la Journée internationale de la biodiversité, ce comptage national des oiseaux migrateurs d'eau nicheurs a ciblé l'ensemble des neuf (9) zones humides naturelles et artificielles de la wilaya, a-t-on indiqué.

Ces zones aquatiques sont devenues "une halte incontournable de nidification pour les

oiseaux migrants sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe", notamment la zone humide artificielle de Kef El Doukhane, exutoire des eaux usées traitées de la vallée du M'zab (quatre communes), a expliqué, à l'APS, le Conservateur des forêts de la wilaya, Abdelaziz Alioua. L'objectif de ce dénombrement, effectué entre le 20 mai et le 15 juin courant, est "d'établir une base de suivi des différentes zones humides, de connaître l'effectif de la population aviaire nicheuse dans la région, sa phénologie et sa densité", a-t-il expliqué, précisant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'oeufs et de poussins sur les sites.

Ce comptage a permis de répertorier 15 espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des

espèces dominantes telles que la Tadorne casarca, l'Echasse blanche, la Marmaronette marbrée, le Fuligule nyroca et le Canard colvert, a-t-il détaillé. Le recensement a ciblé les zones humides naturelles non classées (Dayet Oum Soud et Mahfouza dans la commune de Mansoura) et les zones humides artificielles non classées créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef Doukhane (exutoire de l'oued M'Zab) à El-Atteuf, de Berriane et de Guerrara, ainsi que les rejets de Métili (El-Gaada), de Zelfana (Gouifla), de Oued-Nechou et la zone des

sciences dans la wilaya de Ghardaïa, a ajouté le Conservateur. Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ces sites aquatiques, notamment les sites artificiels, sont devenus des habitats et un milieu de reproduction, en raison notamment du jardinage et de l'éloignement des zones urbaines. Ils recèlent des potentialités susceptibles de promouvoir un tourisme écologique et de devenir également un laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques et autres biologistes.

Pour cette année 2025, les membres du RNOOA ont relevé

une légère baisse des oiseaux nicheurs dans les sites aquatiques naturels et artificiels de la wilaya. Ce déclin de la population avifaune nicheuse est expliqué par les membres du RNOOA et du bureau de la protection de la faune et la flore à la Conservation des forêts, par le réchauffement climatique, la sécheresse, l'assèchement de nombreux sites aquatiques ainsi que les activités humaines qui ont impacté considérablement les écosystèmes de la faune et la flore. La présence d'oiseaux est un bon indicateur de l'état de la biodiversité locale et cela malgré les températures particulièrement élevées pour la saison et les tempêtes de sable qu'a connues la région durant les mois d'avril, mai et de juin, signale-t-on à la Conservation des forêts.

APS

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ Hamlaoui : organisation de six universités d'été de formation au profit de 2.400 associations

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a annoncé, hier à Mascara, que l'institution organisera, prochainement, six universités d'été de formation au profit de 2.400 associations à l'échelle nationale.

Mme Hamlaoui a précisé, lors d'un point de presse tenu en marge d'une rencontre interactive et consultative avec les représentants des acteurs de la société civile de la wilaya de Mascara, que "ces universités d'été, organisées pour la première fois et placées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cibleront 2.400 associations sur l'ensemble du territoire national".

Elle a ajouté que ces universités aborderont plusieurs thématiques, notamment les droits et les devoirs des associations à travers les différentes wilayas du pays, ainsi que des formations autour des divers défis que connaît la société. Elle a souligné que ces universités permettront de créer des réseaux et des coalitions entre les différentes associations concernées par cette initiative.

Par ailleurs, la présidente de l'ONSC a affirmé que le nouveau projet de loi sur les associations, qui sera examiné à l'Assemblée populaire nationale, répondra "aux aspirations des différentes associations à travers le territoire national, tout en étant en conformité avec la Constitution, qui consacre la société civile et le principe de la démocratie participative".

Lors de la rencontre interactive



avec les représentants de la société civile de la wilaya de Mascara, Mme Hamlaoui a souligné "la lourde responsabilité qui incombe aux acteurs de la société civile, notamment celle de défendre l'Algérie face aux défis extérieurs, notamment à travers les réseaux sociaux".

Elle a également appelé à "accompagner les citoyens et la société à travers l'organisation d'activités bénévoles diverses, telles que le nettoyage de l'environnement et les actions caritatives et humanitaires". La présidente de

l'Observatoire national de la société civile a, au cours de cette rencontre, écouté les préoccupations et propositions de plusieurs représentants de la société civile de la wilaya.

En marge de cette rencontre, une vidéo a été projetée pour présenter la plateforme numérique de l'Observatoire et les services qu'elle offre aux associations, notamment en matière de conseil, de formation et de propositions de solutions aux problèmes rencontrés.

FRANCE

Six blessés, dont quatre mineurs, dans une fusillade

Une fusillade a fait six blessés, dont quatre mineurs, vendredi soir sur une place entourée d'immeubles d'habitation à Nîmes, dans le sud de la France, a annoncé samedi le parquet.

Ces tirs se sont produits peu avant 19H00 (17H00 GMT) dans le quartier populaire de Valdegour, limitrophe de celui de Pissovin. Le quartier de Pissovin, dont 70% des 16.000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté, est gangréné par le trafic de stupéfiants et a déjà été le théâtre de plusieurs fusillades sanglantes.

En août 2023, un garçonnet de 10 ans y avait été tué par une balle perdue, selon des médias locaux. Vendredi, le bilan s'est établi à six blessés "âgés de 15 ans, deux de 16 ans, 17 ans, 18 ans et 20 ans", a précisé la procureure de Nîmes Cécile Gansac dans un communiqué samedi.

"Les victimes de 15 ans et 17 ans restent hospitalisées dans un état préoccupant. Leur pronostic vital ne serait cependant plus engagé", a-t-elle ajouté. Des témoins de l'attaque ont fait



état de "tirs en rafale par des individus arrivés et repartis en véhicule", peut-on lire dans le communiqué.

Ces fusillades sur fond de trafic de drogue se multiplient en France, comme, au début de l'année, à

Rennes, en Bretagne (ouest).

Le 5 janvier, trois personnes encagoulées avaient tiré sur un groupe de revendeurs de drogue nouvellement installé, avant de prendre la fuite à pied. Le 11

janvier, toujours à Rennes, un homme armé d'un pistolet-mitrailleur avait pris pour cible des revendeurs de stupéfiants regroupés devant un tabac fermé, faisant cette fois deux blessés par balle.

ITALIE

Vols perturbés dans le nord-ouest en raison d'une panne

Le trafic aérien est fortement perturbé samedi soir dans le nord-ouest de l'Italie en raison d'une panne touchant le système de contrôle radar, ont annoncé les autorités aéroportuaires.

L'Enav, entreprise publique italienne chargée de la gestion du trafic aérien, a annoncé avoir constaté un ralentissement du système de transmission des données au centre de contrôle régional de Milan,

selon un communiqué transmis par l'agence Ansa.

En conséquence, tous les vols au décollage et à l'atterrissement des aéroports de Milan, Gênes, Turin et Bergame ont été fortement perturbés depuis le milieu

de soirée. Peu après 23H00 (21H00 GMT), l'association des aéroports de Lombardie a annoncé sur les réseaux sociaux la "reprise progressive" du trafic "après la réparation de la panne".

INDE

Au moins 3 morts dans une bousculade lors d'un mouvement de foule

Au moins trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dimanche lors d'un mouvement de foule survenu pendant un pèlerinage hindou dans l'est de l'Inde, ont annoncé les autorités locales. Plusieurs milliers de personnes étaient présentes aux premières heures de jour à Puri, dans

l'Etat côte d'Odisha, pour célébrer la fête du chariot lorsque la bousculade est survenue.

"Il y a un mouvement soudain dans la foule. Neuf pèlerins ont souffert de difficultés respiratoires et conduits à l'hôpital.

Trois en sont morts, les autres sont dans un état stationnaire", a déclaré à la

presse un responsable local, Siddharth Swain. Le chef de l'exécutif de l'Etat, Mohan Charan Majhi, a attribué sur les réseaux sociaux l'accident à une "négligence impardonnable" et promis des "mesures exemplaires" contre les fautifs.

En janvier, au moins 30 personnes en sont mortes

lors du rassemblement hindou de la Kumbh Mela à Prayagraj, dans le nord du pays, qui a rassemblé selon les autorités plus de 600 millions de personnes pendant six semaines.

Le mois dernier, six personnes ont trouvé la mort lors d'une autre fête religieuse à Goa (ouest).

CHINE

La Chine émet une alerte jaune aux tempêtes de pluie

L'observatoire national chinois a émis dimanche une alerte jaune, mettant en garde contre des averses dans certaines régions du pays. De dimanche 8H00 à lundi 8H00, de fortes pluies et des tempêtes de pluie devraient frapper par endroits des régions au

niveau provincial du Sichuan, du Gansu, du Shaanxi, de Chongqing, du Hubei, du Zhejiang, du Fujian, de l'Anhui, du Jiangsu, du Shandong, du Hebei et du Liaoning, a annoncé le Centre météorologique national. Des pluies torrentielles sont attendues

dans certaines zones du bassin du Sichuan, avec des précipitations pouvant atteindre 300 mm, a ajouté le centre. Le même organisme a conseillé aux autorités locales de prendre des précautions en cas de fortes pluies et a recommandé de mettre en place des

mesures de drainage nécessaires dans les zones urbaines et sur les terres agricoles. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi de l'orange, du jaune et du bleu.

COLOMBIE

Le bilan du glissement de terrain s'élève à 23 morts

Au moins 23 personnes sont mortes à la suite d'un glissement de terrain dans la municipalité colombienne de Bello, située dans l'ouest du pays, ont indiqué dimanche les autorités de la municipalité dans un nouveau bilan. "Nous exprimons notre solidarité aux

familles des 23 personnes décédées à la suite de cette catastrophe", ont déclaré les autorités dans un message publié sur les réseaux sociaux. Treize autres personnes sont portées disparues. Un précédent bilan a fait état de 16 morts. Selon les autorités, 1.948 personnes

ont été touchées par la catastrophe. 23 personnes ont été sauvées des décombres. Le glissement de terrain a frappé le village de Granisol à Bello le 24 juin. L'éboulement a été provoqué par les fortes pluies qui se sont abattues sur la région pendant plusieurs jours.

SOUDAN

Au moins 50 morts dans l'effondrement d'une mine d'or dans l'Etat du Nil

Au moins 50 personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement d'une mine d'or dans l'Etat du Nil, au nord-est du Soudan, ont rapporté dimanche des médias locaux. "La mine s'est effondrée samedi dans le désert de Howaid, dans l'Etat du Nil. De grandes quantités de sable et de roches se sont effondrées sur les mineurs qui travaillaient sur un site rudimentaire connu pour son activité minière non réglementée", ont précisé les mêmes sources. Les efforts de sauvetage ont été entravés par l'absence de machines lourdes et d'équipes de secours professionnelles, ce qui a ralenti la récupération des dizaines de corps ensevelis sous les décombres", a-t-on ajouté de même source. Un effondrement similaire s'est déjà produit sur le même site il y a deux mois, faisant des blessés.

INDE

Au moins 34 morts à la suite des pluies de mousson dans le nord du pays

Au moins 34 personnes ont trouvé la mort, quatre sont portées disparues et 74 autres ont été blessées lors des pluies de mousson qui se sont abattues ces neufs derniers jours dans l'Etat indien d'Himachal Pradesh (nord), ont déclaré dimanche les autorités. Les dommages cumulés causés aux infrastructures pendant cette période ont été estimés à 8,32 millions de dollars, selon un rapport publié par le Centre des opérations d'urgence de l'Etat. Le gouvernement local de l'Himachal Pradesh a mis les services d'urgence en état d'alerte maximale. Les autorités ont déclaré qu'à la suite des précipitations, le niveau des eaux de tous les principaux fleuves et cours d'eau de l'Etat avait augmenté. Par ailleurs, le service météorologique indien a émis une alerte orange pour des pluies fortes à très fortes dans l'Etat pour les deux prochains jours.

TANZANIE

Au moins 38 morts et 28 blessés suite à une collision frontale entre deux autocars

Au moins 38 personnes sont mortes et 28 autres ont été blessées samedi soir suite à une collision frontale entre deux autocars, qui ont pris feu, dans le district de Moshi, dans la région de Kilimandjaro, dans le nord de la Tanzanie.

Le commissaire régional du Kilimandjaro, Nurdin Babu, a déclaré dimanche que parmi les victimes figuraient des membres d'une même famille qui se rendaient à un mariage dans la municipalité de Moshi. Il a précisé que l'accident s'était produit après qu'un pneu d'un des autocars a éclaté, provoquant un incendie qui a ravagé les deux véhicules et provoquant le décès de passagers à leur bord. M. Babu a ajouté que 22 des 28 passagers blessés ont été soignés et ont quitté l'hôpital, tandis que six autres restaient sous surveillance médicale.

BATNA**Création d'un laboratoire régional pour diagnostiquer le virus de la fièvre du Nil occidental**

La directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Samia Hammadi, a révélé mercredi à Batna la création dans cette wilaya d'un laboratoire régional pour diagnostiquer le virus de la fièvre du Nil occidental (West Nile) transmis par des moustiques.

Intervenant au cours d'un séminaire de formation sur "la prévention de la fièvre du Nil Occidental", qui s'est tenu à l'institut national de formation paramédicale de cette ville, la même responsable a précisé que ce laboratoire régional "permettra d'effectuer les analyses laborantines de diagnostic de l'infection par ce virus qui étaient exclusivement effectuées à l'institut Pasteur d'Alger". Le laboratoire qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de décentralisation adoptée par le ministère de la Santé permettra aussi "une plus grande célérité dans la prise des mesures sur site en cas de confirmation de l'infection par ce virus y compris dans les wilayas voisines de Batna", a ajouté la même source.

La cheffe du service des maladies infectieuses à l'établissement public hospitalier "Houas Salah" et membre de la commission nationale de lutte contre la fièvre du Nil occidental, Pr. Nora Righi, a indiqué à l'APS que ce laboratoire régional a été créé au sein de cet établissement qui se trouve au centre-ville de Batna, précisant que tous les moyens nécessaires ont été mis en place pour le mettre en service dans les plus proches délais. Les travaux de ce séminaire de formation se sont déroulés en présence de spécialistes de l'institut Pasteur, du ministère de la Santé, de l'institut national de santé publique, de médecins généralistes et de vétérinaires de 11 wilayas du Sud et du Sud-est du pays et ont été suivis par visioconférence par des spécialistes du domaine de diverses autres wilayas. Les intervenants qui ont abordé cette infection, sa transmission et sa prévention ont insisté sur "la nécessaire vigilance, suivi et contrôle épidémiologique en cas d'apparition de cas d'infection par ce virus transmis par moustiques et contre lequel il n'existe ni vaccin ni traitement spécifique".

SAÏDA**18 interventions chirurgicales réalisées sur des enfants atteints de malformations congénitales au niveau du visage et des mâchoires**

Dix-huit interventions chirurgicales ont été réalisées avec succès à l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda sur des enfants souffrant de malformations congénitales au niveau du visage et des mâchoires, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de cet établissement de santé. Une équipe médicale et paramédicale spécialisée en chirurgie pédiatrique, anesthésie et réanimation, relevant de l'hôpital "Ahmed Medeghri", a pris en charge des patients venus de plusieurs wilayas, a indiqué la même source.

Ces enfants, âgés de

moins de 15 ans, ont subi des interventions chirurgicales destinées à corriger des malformations congénitales au niveau du visage et des mâchoires, après avoir bénéficié des examens médicaux nécessaires.

"Ces opérations, entamées à la mi-juin, se sont déroulées sur une période de 11 jours dans le cadre de journées chirurgicales organisées par l'établissement hospitalier", a précisé la même source. D'autres interventions chirurgicales sont également prévues, dans les prochaines semaines à l'hôpital "Ahmed Me-

APS

EL-OUED**Plus de 30 malades issus de zones reculées opérés à l'EPH Benamar Djilani**

Pas moins de 32 opérations chirurgicales ont été menées ce week-end à l'établissement public hospitalier EPH-Benamar Djilani, dans le cadre de la prise en charge de malades issus de zones reculées, a-t-on appris dimanche des responsables de l'hôpital.



L'initiative a profité à des malades issus de zones reculées situées sur la bande frontalière, dans le cadre des efforts consentis par le service de chirurgie générale de l'EPH pour la prise en charge médicale spécialisée de catégories vulnérables, a précisé le directeur de l'hôpital, Djamel Laâmouri. Ces opérations ont été menées par un staff composé de cinq (5) chirur-

giens généralistes, trois (3) réanimateurs-anesthésistes et une dizaine d'infirmiers, a-t-il ajouté.

"Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette initiative médicale", a poursuivi M. Laâmouri, soulignant que l'administration de l'EPH-Benamar Djilani d'El-Oued, en coordination avec le staff médical, prépare d'aut-

res initiatives du genre durant cette année pour toucher un plus grand nombre de malades, en vue de les soulager de la contrainte de déplacement vers les hôpitaux universitaires. Outre son caractère médical, l'initiative constitue aussi une opportunité de formation du personnel médical, en plus d'être un mécanisme d'échanges d'expériences.

SÉTIF**L'importance de la formation continue des médecins, des psychologues et des sociologues soulignée**

Les participants à une rencontre de sensibilisation à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, organisée dimanche à la

maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, ont souligné l'importance de promouvoir la formation continue des médecins et des spécialistes en psychologie et en sociologie pour leur permettre de lutter efficacement contre le fléau de la drogue".

Le président de l'Association algérienne pour la qualité en santé (AAQS), le Dr Salaheddine Arif, a souligné que la promotion de la formation continue de cette catégorie, en particulier, et de toutes les couches de la société, en général, est "le pilier de l'édification d'un système intégré et efficace pour faire face au phénomène de la toxicomanie et réduire ses conséquences sur l'individu, la famille et la société".

Le même intervenant a également appelé à l'implémentation des "influenceurs positifs" des réseaux sociaux dans les efforts de lutte contre la drogue, compte tenu de leur impact important sur les différents segments de la société, en particulier les jeunes et les adolescents et ce, "en publiant des flashs de sensibilisation, des messages de



motivation et des campagnes numériques innovantes".

Pour sa part, le président de l'Association des soins de qualité aux usagers algériens (ASQUA), Boucif Zennaki, a indiqué que la propagation du phénomène de la toxicomanie "appelle à l'intensification des campagnes de sensibilisation auprès de tous les segments de la société, en ciblant en particulier les enfants des écoles primaires pour leur expliquer les dangers de ce fléau dès leur plus jeune âge, et leur inculquer une culture de lutte contre tous les stupéfiants".

Il a également fait part de la nécessité d'appliquer rigoureusement des sanctions légales les plus

sévères à l'encontre des narcotrafiquants".

Pour M. Zennaki, "la lutte contre la drogue n'est plus seulement une bataille sanitaire et sociale, mais un combat majeur qui nécessite d'unir les efforts de tous les acteurs, à commencer par la famille". Cette rencontre visait à débattre du danger de la toxicomanie et de ses effets sur l'individu et la société, ainsi qu'à mettre en exergue le rôle de la famille et de l'école dans sa prévention.

Des médecins de différentes spécialités, des professeurs d'université, des docteurs en psychologie et en sociologie, des cadres des secteurs des affaires religieuses et de l'éducation, ainsi que des juristes ont participé à la rencontre.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 56500 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 56.500 martyrs et 133.419 blessés, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 88 martyrs et 365 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 6.175 Palestiniens sont tombés en martyrs et 21.378 autres ont été blessés

depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendent l'aide huma-

nitaire à Ghaza s'élève à 18 martyrs et plus de 41 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 583 martyrs et plus de 4186 blessés.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression

génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

CHOLÉRA

Les cas ont été 40 fois moins nombreux au Soudan en juin qu'en mai

Le nombre de cas présumés de choléra signalés au Soudan en juin a été divisé par 40 par rapport au mois de mai, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies, tout en avertissant qu'une recrudescence des cas est attendue en juillet et août, pendant la saison des pluies. "Le nombre de nouveaux cas présumés de choléra a fortement diminué ces dernières semaines", a précisé le BCAH.

"Du 16 au 22 juin, 207 cas ont été enregistrés contre plus de 8.400 entre le 19 et le 25 mai, selon les données du

ministère de la Santé du pays. Cela représente une baisse par un facteur de 40." Depuis juillet 2024, plus de 82.000 cas suspects ont été recensés dans 13 des 18 Etats du Soudan, dont plus de 2.100 décès.

L'ONU et ses partenaires interviennent dans les domaines de la santé, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène "intensifient leur réponse à l'épidémie de choléra". Plus de 3.000.000 de doses de vaccin oral contre la maladie ont été livrées à Khartoum et au Kordofan-Nord, et la campagne de vaccina-

tion est en cours, a confirmé le BCAH. Trois millions de doses supplémentaires sont attendues prochainement. L'agence a souligné qu'un financement flexible était "urgemment nécessaire pour renforcer la réponse, notamment compte tenu de la recrudescence attendue des cas entre juillet et août, liée à la saison des pluies et aux risques d'inondations".

Le choléra est une infection particulièrement dangereuse causée par les vibrions cholériques. Elle se transmet par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés.

AFRIQUE AUSTRALE

Le CDC appelle au renforcement des systèmes de santé publique

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a appelé mercredi, à l'ouverture de la quatrième réunion annuelle des instituts nationaux de santé publique (NPHI) pour l'Afrique australe, au renforcement des systèmes de santé publique afin de se préparer aux futures pandémies et menaces sanitaires.

S'exprimant, lors de l'ouverture de la réunion à Harare, le directeur régional du CDC Afrique, Lul Riek, a déclaré que les pan-

démies telles que le COVID-19, le virus de Marbourg et le Mpox ont révélé les faiblesses des mécanismes, des politiques et des interventions sanitaires sur le continent, mettant l'accent sur la nécessité pour l'Afrique de mettre en place des systèmes de santé publique robustes.

"Sur la base des leçons que nous avons tirées, il est nécessaire que chaque pays d'Afrique dispose d'un NPHI fonctionnel et opérationnel", a déclaré M. Riek, ajoutant que les lacunes en

matière de capacités identifiées lors des pandémies précédentes avaient conduit le CDC Afrique à formuler un nouvel ordre de santé publique afin de préparer l'Afrique aux futures pandémies et menaces sanitaires.

Selon M. Riek, le nouvel ordre de santé publique repose sur cinq piliers, à savoir le renforcement des NPHI, l'élargissement de la production locale, l'amélioration des compétences du personnel de santé public, l'augmentation du financement national en

matière de santé et la promotion de partenariats orientés vers l'action.

"Notre objectif ultime est de s'assurer que tous les 55 membres de l'Union africaine disposent de NPHI fonctionnels capables de faire progresser l'Afrique vers une meilleure santé et une plus grande résilience", a indiqué M. Riek, notant que les NPHI jouaient un rôle vital dans la promotion de la santé, la prévention des maladies et la protection des populations.

APS

BANGLADESH

22 personnes sont mortes de la Covid-19 depuis le début du mois de juin



Le Bangladesh a enregistré samedi deux nouveaux décès dus à la Covid-19 au cours des dernières 24 heures, portant le nombre de morts à 22 depuis le début du mois de juin. Le pays a enregistré son premier décès dû à la Covid-19 cette année le 5 juin, lorsqu'un homme est mort de la maladie infectieuse dans la capitale Dacca.

Le pays a également signalé sept nouveaux cas de Covid-19, le taux quotidien de positivité des tests ayant atteint 3,87% au cours des 24 heures qui se sont écoulées jusqu'à 8 heures du matin, heure locale, samedi.

Les données officielles montrent que 174 échantillons ont été testés au cours des dernières 24 heures. Face à la recrudescence des infections par le virus de la Covid-19 dans plusieurs pays limitrophes, le gouvernement intérimaire du Bangladesh a demandé à la population de s'abstenir de voyager vers ces destinations, sauf en cas d'absolue nécessité.

Les autorités bangladaises ont également demandé aux services compétents de renforcer les mesures de dépistage et de surveillance sanitaire dans tous les ports afin d'endiguer la propagation de l'infection.

MALADIES CHRONIQUES

1,8 millions de décès évitables en Europe chaque année



Environ 1,8 millions de morts provoquées par des maladies chroniques pourraient être évitées chaque année en Europe, a indiqué l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), vendredi.

"Si les MNT (maladies non-transmissibles) étaient un virus, le monde serait confiné", a déclaré le directeur régional de l'OMS pour l'Europe, Hans Kluge, déplorant que ces maladies soient "non seulement évitables ou traitables, elles sont aussi largement ignorées".

Chaque année, 60% de ces décès sont liés à des facteurs comportementaux, métaboliques ou environnementaux tels que le tabac, l'alcool, la mauvaise alimentation ou l'inactivité physique, facteurs en hausse en Europe de l'Est mais sur lesquels des politiques de santé publique peuvent agir.

Les 40% restants pourraient être évités ou retardés grâce à un diagnostic précoce et à des soins, a souligné l'OMS. Ces décès coûtent très cher. La perte est estimée à plus de 514,5 milliards de dollars (439,4 milliards d'euros)

SAHARA OCCIDENTAL

Manifestations à Dakhla occupée pour réclamer la fin de l'occupation marocaine et la libération des prisonniers sahraouis

La ville occupée de Dakhla a connu samedi des manifestations revendiquant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, et réclamant la fin de l'occupation marocaine, ainsi que la libération des prisonniers civils sahraouis détenus dans les geôles marocaines, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie SPS.



Selon SPS, les participants à ces manifestations, organisées par les héros du soulèvement indépendantiste, ont scandé des slogans réclamant le retrait de l'occupation marocaine des territoires sahraouis, la libération de tous les prisonniers sahraouis détenus dans

les geôles marocaines et revendiquant aussi le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

De plus, les manifestants ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la lutte et la résistance pacifique jusqu'à l'obtention de

l'indépendance du Sahara occidental. Par ailleurs, d'après SPS, les manifestations ont été réprimées par les forces de sécurité marocaines dans le cadre de la politique de l'occupant marocain visant à priver les Sahraouis de leur droit de manifester pacifiquement.

Les unités de l'Armée sahraouie ciblent les bases des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Smara

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé les bases des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Smara, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, indique un communiqué militaire de la Direction centrale du Com-

missariat politique de l'Armée sahraouie. "Des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont ciblé, vendredi, par d'intenses bombardements, les bases arrières des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Smara" où des colonnes de fumée ont été vues

s'élever des bases ennemis ciblées, précise le communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'Armée sahraouie poursuit ses opérations militaires jusqu'à "l'expulsion des envahisseurs", conclut le communiqué.

Une association sahraouie appelle la communauté internationale à protéger les défenseurs sahraouis des droits humains

L'Association de la Jeunesse Sahraouie de France appelle la communauté internationale, notamment l'ONU à redoubler d'efforts pour protéger les défenseurs sahraouis des droits humains, saluant "la position courageuse" de la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor qui a exigé du Maroc de "mettre fin à la répression" de ces défenseurs.

"Nous appelons les Nations unies et les instances internationales à intensifier leurs efforts pour protéger les défenseurs sahraouis et faire pression sur les autorités marocaines afin qu'elles respectent leurs engagements internationaux en matière de droits humains", indique, vendredi, l'association dans un communiqué.

L'association a exprimé sa "profonde satisfaction" et sa "gratitude" à l'expert onusien pour sa "position courageuse et claire" exprimée dans sa récente publication.

"Elle y a fermement condamné les violences subies par les défenseurs sahraouis des droits de l'homme Sidi Mohamed Daddach

et Mustapha Dah, perpétrées par la police marocaine à la suite de leur participation à une manifestation pacifique le 19 juin", rappelle cette organisation sahraouie.

Dans un message sur les réseaux sociaux, Mary Lawlor, a exprimé ses inquiétudes face aux violences de la police marocaine à l'encontre des défenseurs des droits humains sahraouis Sidi Mohammed Daddach et Mustapha Dah, soulignant l'impératif pour les autorités marocaines de mettre fin à la répression des défenseurs des droits humains au Sahara occidental.

"Nous considérons, au sein de l'association, que cette prise de position onusienne représente une étape importante vers la rupture du silence international entourant les violations systématiques dont sont victimes les militants et défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental", souligne la jeunesse sahraouie de France.

Selon cette association, "de telles déclarations, contribuent à mettre en lumière la souffrance quotidienne de notre peuple sous occupation marocaine". L'intensi-

fication de la campagne de répression, ces derniers mois, contre des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des porte-parole de la contestation au Sahara occidental occupé a déjà fait réagir la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits humains et d'autres experts des Nations unies qui ont exprimé leur "grave préoccupation" dans une communication adressée aux autorités marocaines.

Dans leur communication, les experts onusiens ont précisé que "plusieurs journalistes, défenseurs des droits de l'homme, leaders de la contestation et opposants politiques de premier plan ont fait l'objet d'une répression (marocaine) accumulée ces derniers mois, évidemment en représailles de leur travail en faveur des droits de l'homme, et notamment de leur soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Ils ont fait état, en outre, d'une surveillance accumulée et du recours à des tactiques d'intimidation, telles que les menaces et le harcèlement, "pour faire taire" les Sahraouis.

RD CONGO - RWANDA

L'UE se dit prête à soutenir l'accord de paix

L'Union européenne (UE) a exprimé sa disposition à soutenir l'accord de paix, conclu vendredi à Washington, entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, le qualifiant d'"étape importante vers la fin de décennies de conflit".

"L'accord entre la République démocratique du Congo et le Rwanda représente une étape importante vers la fin de décennies de conflit", a écrit la Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, dans un message sur les réseaux sociaux.

"Pour que cet accord réussisse, la participation des partenaires régionaux est essentielle", a ajouté Kallas, précisant que l'Union européenne "est prête à fournir un soutien politique et économique" à cet accord.

La République démocratique du Congo et le Rwanda ont signé vendredi, un accord de paix visant à mettre fin au conflit dans l'est de la RDC, qui a fait des milliers de morts.

"C'est un moment important après trente ans de guerre", avait déclaré le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio lors d'une cérémonie au département d'Etat aux côtés de ses homologues rwandais et de la RDC, ajoutant cependant qu'il y avait encore "beaucoup à faire".

SOMALIE

Plus de 37 terroristes Shebab neutralisés dans le Bas-Jubba

Les forces armées somaliennes, ont neutralisé plus de 37 terroristes Shebab, dans une opération planifiée dans le village de Maqoogaha, dans la région de Lower Jubba, a rapporté dimanche l'agence de presse somalienne Soma.

Cette opération soigneusement exécutée a permis d'éliminer plus de 37 terroristes Shebab, dont des dirigeants clés. L'Armée nationale somalienne, et en particulier les commandos Danab, poursuivra son offensive de grande envergure visant à démanteler le réseau terroriste.

Ces opérations témoignent de l'engagement indéfnable de nos forces armées à défendre la nation, à protéger les civils et à assurer une stabilité durable. Le ministère de la Défense réitère que la lutte pour éradiquer les terroristes Shebab se poursuit sur tous les fronts.

CAMEROUN

Bouba Maïgari annonce sa candidature à la présidentielle d'octobre prochain

Le président du parti camerounais, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), Bello Bouba Maïgari, a annoncé samedi sa candidature à l'élection présidentielle d'octobre 2025.

"Après les délibérations et l'approbation du comité central, j'ai accepté d'être candidat à l'élection présidentielle en octobre 2025", a déclaré devant la presse, le président de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), également ministre d'Etat du Tourisme et des Loisirs, M. Maïgari. L'homme politique, âgé de 78 ans, s'exprimait après une réunion extraordinaire de l'UNDP à Yaoundé.

Ancien Premier ministre (1982-1983), Bello Bouba Maïgari a occupé plusieurs postes ministériels depuis les années 1980. Son annonce intervient quelques jours après celle d'Issa Tchiroma Bakary, qui a annoncé sa démission de ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, avant d'officialiser sa propre candidature à la présidentielle.

L'UNDP avait déjà pris part à une élection présidentielle. En 1992, son président s'était présenté au scrutin, se classant troisième derrière Paul Biya et John Fru Ndi.

Le parti a ensuite rejoint la majorité présidentielle en décembre 1997. Bello Bouba Maïgari rejoue une liste de candidats déjà déclarés, parmi lesquels Maurice Kamto (MRC), Cabral Libii (PCRN), Joshua Osih (SDF) et Serge Espoir Matomba (PURS).

APS

PALESTINE

Gaza : Israël accentue ses opérations dans le nord de l'enclave palestinienne ; au moins 17 morts dans des frappes

L'armée israélienne a appelé, dimanche, les civils à fuir des dizaines de quartiers situés dans le nord du territoire, notamment celui de la vieille ville de Gaza et le secteur de Jabaliya.

Par C. Chorfi

Vingt mois après le début de la guerre, et quelques semaines après avoir repris son offensive terrestre, Israël intensifie son emprise dans le nord de la bande de Gaza. L'armée israélienne a lancé, dimanche 29 juin, un appel à évacuer s'adressant aux habitants de 17 quartiers situés dans le nord de la bande de Gaza.

L'armée mène « des opérations en usant d'une force extrême dans ces zones, et ces opérations militaires vont s'intensifier et s'étendre vers l'ouest, jusqu'au centre-ville de Gaza, afin de détruire les ressources du Hamas », a déclaré son porte-parole en langue arabe.

Israël appelle ainsi à nouveau les habitants des parties nord de l'enclave à se diriger vers le sud, en direction de la zone d'Al-Mawassi, à Khan Younès. Le premier ministre,



Benyamin Nétanyahou, doit s'entretenir dans la journée avec les responsables de ses services de sécurité.

La défense civile de la bande de Gaza a, de son côté, annoncé dimanche la mort de 17 personnes, dont trois enfants, dans des frappes ou des tirs de l'armée israélienne sur le territoire palestinien dévasté. Compte tenu des restrictions imposées aux médias dans la bande de Gaza et des difficultés d'accès sur le terrain, aucun organisme de presse n'est pas en mesure

de vérifier de manière indépendante les bilans catastrophiques des morts et des blessés, commis par l'armée israélienne.

Selon Mahmoud Bassal, porte-parole de cette organisation de premiers secours, quatre frappes aériennes menées, par des drones ou des avions de chasse israéliens ont fait 16 morts, au nord-est de la ville de Gaza et à Al-Mawassi. Un homme de 18 ans a aussi été tué par des tirs israéliens alors qu'il attendait une distribution de nourri-

ture dans le secteur d'Al-Alam, dans le Sud. Samedi, la défense civile de la bande de Gaza avait déjà annoncé la mort de 37 personnes, dont neuf mineurs, tuées par des frappes ou des tirs de l'armée israélienne.

Un blocus total a été imposé au territoire palestinien début mars, ce qui a entraîné de très graves pénuries de nourriture, médicaments et autres biens de première nécessité.

Un mécanisme de distribution d'aide piloté par la Gaza Humanitarian Foundation, soutenue par Israël et les Etats-Unis, a été mis en place, mais ses opérations donnent lieu à des scènes chaotiques, durant lesquelles près de 550 personnes ont été tuées par des tirs israéliens et plus de 4 000 blessées. Le secrétaire général des Nations unies a dénoncé, vendredi, un système « militarisé » de distribution qui « tue des gens ».

UNRWA prévient contre la détérioration des conditions humanitaires à Ghaza

Le porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Adnan Abu Hasna, a affirmé dimanche que les conditions humanitaires et sanitaires à Ghaza se sont détériorées, notant que le nombre de victimes de la guerre génocidaire sioniste sur l'enclave "est le plus élevé depuis la seconde Guerre mondiale".

Dans une déclaration à des médias depuis Amman, Abu Hasna a souligné que "plus de 10% de la population de la bande de Ghaza a été tuée ou blessée, soit plus

d'un million de martyrs et de blessés", ajoutant qu'"un tel bilan ne s'est jamais produit dans aucun autre conflit depuis la seconde Guerre mondiale".

Il a expliqué que l'occupation sioniste n'avait autorisé l'entrée que de 9 000 tonnes d'aide depuis le 19 mai, ce qui est insuffisant pour répondre aux besoins du peuple palestinien dans la bande de Ghaza.

Il a souligné aussi que la situation générale dans la bande de Ghaza avait atteint des niveaux post-catastrophe, compte tenu des obstacles à l'entrée de l'aide

à Ghaza et des milliers de personnes ayant besoin de nourriture et de soins médicaux.

Le porte-parole de l'UNRWA a mis en garde contre les répercussions d'un effondrement total du système de santé dans la bande de Ghaza, notamment la propagation de la famine et la prolifération des maladies et des épidémies.

Il a exprimé l'espérance qu'une dynamique se dégagerait pour parvenir à un cessez-le-feu, lever le blocus humanitaire sioniste, permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et remé-

dier à l'effondrement humain massif dans l'enclave.

Abou Hasna a fermement condamné les mesures sionistes concernant la distribution de l'aide et le remplacement du système des Nations unies par un autre, "incapable de couvrir de vastes zones de la bande de Ghaza".

Ces mesures ont conduit à un chaos généralisé dû à la réduction du nombre de centres de distribution de vivres de l'UNRWA, de 400 à seulement 4, sans la moindre expérience en matière d'action humanitaire", a-t-il déploré.

LIBAN

Deux frappes sionistes font trois martyrs

Trois personnes sont tombées en martyrs samedi dans le sud du Liban lors de deux frappes menées par des drones sionistes, a annoncé le ministère libanais de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère précise qu'une première frappe de drone des forces sionistes a visé la région de Kounine, faisant un martyr et en blessant un autre.

Le ministère libanais de la Santé a

par ailleurs fait état d'une seconde frappe de drone des forces d'occupation sionistes qui a visé la localité de Mahrouna, dans la région de Tyr.

Deux personnes sont tombées en martyrs, dont une femme, et en a blessé une troisième, selon le communiqué. Vendredi, le ministère de la Santé libanais a fait état d'une femme tombée en martyr et de plusieurs personnes blessées dans des bombardements sionistes dans le sud du Liban.

Selon l'agence officielle libanaise Ani, l'aviation d'occupation sioniste a aussi mené des raids intenses sur des zones boisées environnantes. En dépit d'un cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre dernier, l'entité sioniste mène des attaques quasi quotidiennes dans le sud du Liban, faisant souvent des martyrs, des blessés, ainsi que des dégâts matériels énormes.

PAKISTAN

14 terroristes tués par l'armée après un attentat-suicide dans le nord-ouest du pays

Quatorze terroristes ont été tués lors d'une opération de sécurité menée dans la province pakistanaise du Khyber-Pakhtunkhwa (nord-ouest) après un attentat-suicide perpétré contre un convoi militaire, a déclaré l'armée pa-

naise samedi. L'incident a eu lieu dans le district tribal du Waziristan du Nord, où un attentat-suicide à bord d'un véhicule a pris pour cible un convoi des forces de sécurité, selon un communiqué de l'Inter-Services Public Relations (ISPR),

l'organe de presse de l'armée. L'assaillant a d'abord été intercepté, mais un second véhicule chargé d'explosifs a foncé sur l'un des véhicules militaires, tuant 13 soldats et blessant trois civils.

Des opérations de neu-

tralisation ont été immédiatement lancées dans la zone et, après un échange de tirs nourri, les 14 terroristes ont été tués, précise le communiqué. L'opération se poursuit afin d'éliminer toute menace résiduelle, conclut la même source.

180 colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Au moins 180 colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection des forces de l'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons, qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes, ont mené des marches provocatrices et effectué des rituels talmudiques, souligne Wafa, qui cite des sources locales.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de provocation au quotidien par les colons et soldats sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Le MAE palestinien exige la fin des crimes des colons sionistes contre les civils palestiniens

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a appelé la communauté internationale à assumer les responsabilités que lui impose le droit international et les résolutions de la légitimité internationale, afin de mettre un terme aux crimes des colons sionistes contre les civils palestiniens sans défense.

Dans un communiqué publié dimanche par l'agence de presse Wafa, le ministère a appelé à "la mise en œuvre des résolutions pertinentes des Nations unies, en particulier la résolution 2334, et à l'adoption de mesures dissuasives nécessaires pour mettre un terme aux attaques des colons et des groupes terroristes affiliés contre le peuple palestinien, leurs terres, leurs biens et leurs lieux saints".

Et de souligner que "la nature des attaques collectives récentes menées par les colons contre les villes et villages palestiniens révèle une coordination manifeste entre les colons et l'armée d'occupation, visant à exercer les formes les plus brutales de répression et de violence à l'encontre des citoyens palestiniens".

Ces attaques incluent la destruction, le sabotage, l'incendie des biens et des installations, le blocage des routes principales entre les villes palestiniennes et la fermeture des accès aux localités par des barrages et des portails métalliques.

Plus de 1200 barrages sont ainsi recensés, paralyssant la liberté de mouvement des citoyens dans le cadre d'une stratégie étudiée et systématique, qui façonne leur vie quotidienne", relève le ministère.

Le ministère a affirmé qu'il poursuit ses démarches et ses contacts à tous les niveaux pour mobiliser des positions internationales et des actions à la hauteur des souffrances du peuple palestinien, appelant la communauté internationale à "agir de toute urgence pour contraindre l'occupant à démanteler les organisations terroristes des colons et à lever la protection dont elles bénéficient, ainsi qu'à imposer des sanctions internationales dissuasives contre l'ensemble du système de colonisation".

APS

FESTIVAL DU THÉÂTRE COMIQUE À MÉDÉA Une 15^e édition sous le signe de l'accompagnement des jeunes talents

La 15^e édition du Festival national du théâtre comique (Fntc), qui s'ouvre demain lundi à Médéa, se présente, cette année, sous le signe de "l'ouverture du théâtre sur le monde extérieur et l'accompagnement des jeunes talents", a déclaré, dimanche, le commissaire de cette manifestation.



Contrairement aux précédentes éditions, le programme d'animation du 15^e FNTC, qui se poursuit jusqu'au 4 juillet prochain, ne se limitera pas aux seules œuvres théâtrales en compétition pour la "Grappe d'Or", prix du meilleur spectacle, mais inclura des activités comprenant des pièces de théâtre et des ateliers au profit de nombreuses catégories de la société, a fait savoir le commissaire du festival, Said Benzergua, lors d'un point de presse.

Le commissariat du festival prévoit, dans ce contexte, d'organiser des spectacles de théâtres au profit des enfants au niveau des communes de Ksar-el-Boukhari, Tablat, Djouab, Ouled Hellal, Berrouaghia, Beni-Slimane, Saneg, Azziz et Chellalet-El-Adhaoura, a-t-il indiqué.

Les pensionnaires des centres pour personnes aux besoins spécifiques de Tamesguida, Beni-Slimane et

Bouhezoul seront gratifiés également de spectacles de théâtres animés par de jeunes comédiens, a ajouté le commissaire du festival qui a fait part aussi de la programmation de spectacles au sein des établissements de rééducation relevant du secteur de la justice localisées à Bouhezoul et Berrouaghia.

S'agissant du volet relatif à l'accompagnement des jeunes comédiens qui veulent percer dans le 4^e art, des ateliers de formation en mono-comédie (spectacle réalisé par une seule personne) sont prévus lors de cette édition et vont permettre aux jeunes talents d'acquérir les connaissances nécessaires pour monter leur propre pièce et pouvoir ainsi se produire sur scène, a expliqué Said Benzergua.

Sept pièces théâtrales sont en lice pour décrocher la "Grappe d'Or" lors de ce festival placé sous le slogan "Médéa : 100 ans de théâtre".

Il s'agit de "Wa akhren"

(Enfin) du théâtre régional Abderrahmane Bouguermouh (Bejaïa), "Ed-Doub" (l'Ours) produite par l'association "Mas-sini" d'Adrar, "Khem's Ensa wa arabi" (Cinq femmes et un chariot) du théâtre régional Mustapha Kateb de Souk-Ahras, "Khoutoubate Kelb" (noses de chien) réalisée par la Maison de la culture et des arts de Jijel avec le concours de l'association "Ti-ziri".

Le commissariat du Fntc fait part aussi de la sélection des pièces "EL-Ain Bel Ain" (Oeil pour oeil) de l'association culturelle et de musique classique de Setif, "En-Nisf El-Akher" (L'Autre moitié) de l'association culturelle et du théâtre "El-Moutalate el waki" de Guelma et "El-Warta" (Embaras) de l'association "Chabab wa Fouounne" de la ville de Tablat (Médéa). Cette nouvelle édition est une occasion également pour rendre hommage au parcours du journaliste-écrivain Ammar-Yezli.

CINÉMATHÈQUE D'ALGER Projection d'un film documentaire sur le parcours de la pédagogue et auteure Djouher Amhis Ouksel



Un film documentaire retracant le parcours de la pédagogue et auteure Djouher Amhis Ouksel a été projeté samedi soir à Alger devant le public.

L'œuvre singulière de "Na El Djouher", ainsi judicieusement consacrée dans ce documentaire, a été projetée à la cinémathèque d'Alger, en présence de son directeur Adel Mekhalfia, de directeur du Centre algérien de développement du cinéma (CADC),

Zineddine Arkab, du scénariste et réalisateur de ce film, Ali Mouzaoui, du cinéaste Amar Tribèche et de l'universitaire et critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui.

Extrait de 30 heures d'enregistrement, ce film intitulé "Et si on parlait de toi" revient, en 52 minutes, sur le dévouement singulier de Djouher Amhis Ouksel dans différents volets de sa vie en tant qu'enseignante, pédagogue et auteure.

"Na El Djouher était

de ces personnages émouvants qui ont beaucoup de choses à dire, indispensables à nos vies et à la construction d'une société moderne", a expliqué Ali Mouzaoui.

Dans une vision poétique aux élans de méditation et de philosophie, le propos de Djouher Amhis Ouksel a été accompagné par des scènes d'illustration, servies par les jeunes comédiens, Rachid Ait Chekkid, Hayet Tadjer et Damia Derrab et tournées à

des endroits révélant des souvenirs intenses et sur des lieux somptueux.

Classée dans la lignée "des femmes qui ont parlé et qui ont dit les choses", à l'instar de Taos Amrouche, Assia Djebbar et d'autres encore, Djouher Amhis Ouksel, demeure, selon Ali Mouzaoui, "l'exemple le plus fascinant parmi les parcours féminins algériens", constituant "une mémoire lucide et une conscience vivante au service de la jeunesse de son pays".

Dans ce film documentaire, qualifié de "chef d'œuvre" par le réalisateur Amar Tribèche, Djouher Amhis Ouksel rappelle sincèrement que la mort est la fin naturelle d'un parcours de vie, "se riant du temps qui passe", pour vivre pleinement l'instant présent et apprécier "chaque minute à sa portée".

APS

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DES ARTS ET DES CULTURES POPULAIRES Lancement de la semaine culturelle de Ghardaïa à Oran

Les festivités de la semaine culturelle locale des arts et des cultures populaires de la wilaya de Ghardaïa ont été lancées samedi après-midi à la maison de la culture et des arts "Zeddour Bibrach El-Kacem" à Oran, afin de mettre en valeur la richesse culturelle de cette région.

Cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre du programme organisé par le Comité du festival local des arts et des cultures populaires de la wilaya d'Oran pour la saison estivale 2025. Trois semaines culturelles sont programmées dans ce cadre, avec celle de Ghardaïa du 28 juin au 2 juillet, puis la wilaya d'El Meghāïr, prévue du 28 juillet au 2 août et enfin la wilaya de Batna en fin août prochain, précisé à l'APS, le commissaire du festival d'Oran, Fréha Benyoucef.

L'objectif de ces semaines culturelles est de renforcer les échanges culturels entre les wilayas et de faire découvrir les trésors culturels et artistiques que recèlent ces régions, invitées à Oran cet été, a indiqué M. Fréha.

Ainsi à travers l'exposition organisée à l'occasion de la Semaine culturelle locale des arts et des cultures populaires de la wilaya de Ghardaïa, qui s'étendra jusqu'au 2 juillet, le public découvre diverses facettes du patrimoine matériel et immatériel de la région de la vallée du M'Zab, inscrit au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO.

L'exposition, installée dans le hall de la maison de la culture et des arts d'Oran, propose une série de panneaux illustrant plusieurs activités, dont celles liées à la préservation des monuments historiques, comme le "Rempart de Beni Isguen", ainsi que des ateliers de formation pour la construction de petites structures, supervisés par l'association de jeunes "El Amal" dans le cadre de la "Cité des Métiers", indique-t-on. Aussi, d'autres panneaux sont consacrés aux cinq ksour historiques de la vallée du M'Zab, à leur architecture et à leur système de défense, ainsi qu'aux conceptions de l'habitat traditionnel de la région.

L'exposition comprend également une sélection de livres précieux écrits par des auteurs de la wilaya de Ghardaïa, des modèles d'objets d'artisanat traditionnel tels que des tapis, des objets en cuivre, ainsi que des peintures représentant les paysages et monuments historiques de la région. Un espace est dédié à une "Gāada" traditionnelle de la wilaya de Ghardaïa. Dans le cadre de cette semaine culturelle, le public d'Oran aura également l'occasion d'assister à des spectacles artistiques, musicaux et folkloriques proposés par les organisateurs.

BATNA Ouverture de l'exposition du patrimoine immatériel "Thamughadi" avec la participation d'exposants de Tunisie et de Libye

Une exposition du patrimoine immatériel "Thamughadi" a été ouverte samedi sur le site archéologique de Timgad, dans la wilaya de Batna, avec la participation d'exposants de plusieurs wilayas du pays ainsi que de Tunisie et de Libye. La manifestation qui se tient deux jours durant à l'entrée du musée des mosaïques du site a drainé dès son ouverture un grand nombre de visiteurs qui ont salué l'initiative surtout qu'elle a coïncidé avec le weekend. L'exposition qui a lieu en plein air consacre plusieurs stands au riche patrimoine immatériel que recèle l'Algérie ainsi que la Tunisie et la Libye, notamment dans les domaines du tissage traditionnel et de la bijouterie.

Selon le directeur du musée et du site de Timgad et des sites Medghassene, Zana et Tobna, Chafik Boughrara, cette manifestation vient mettre en valeur à la fois le patrimoine matériel constitué de rares mosaïques et de monuments archéologiques que renferme le site de Timgad et le patrimoine immatériel transmis à ce jour d'une génération à une autre dont le tapis, El Melchfa et les bijoux traditionnels.

L'exposition est organisée par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés représenté par le musée et le site de Timgad en coordination avec la commune de Timgad et l'association Adhrar N'louras de Batna, selon la même source.

La manifestation a connu la participation de plusieurs associations dont celles de "Djisr" pour la préservation du tapis et du patrimoine chaoui de Khenchela, "Amel" pour la prise en charge de la jeune fille et de la femme d'Ouargla, "Nassaim Cirta" de Constantine, "Ithrène El Aouras" pour le patrimoine d'Aïn Azel (Sétif), l'association de "la famille productive El Haraba Slimane Achouia" de Libye et l'association "Arinas" pour la culture, le patrimoine, le tourisme et la jeunesse de la ville de Bennane de Tunisie. Une présence remarquée du célèbre tapis de Babar (Khenchela) avec ses couleurs vives et ses vieux motifs a été enregistrée durant l'exposition ainsi qu'El Melchfa qui a attiré l'attention des visiteurs, notamment des femmes.

FESTIVAL CULTUREL "LIRE EN FÊTE" À CONSTANTINE Fort engouement des jeunes pour les activités pédagogiques et de loisirs

Les activités pédagogiques et de loisirs proposées dans le programme élaboré par la Bibliothèque principale de lecture publique Mustapha-Nettour de Constantine dans le cadre du Festival culturel "Lire en fête", dans sa 13ème édition, continuent d'attirer un nombre important de jeunes où plus de 1.000 enfants amateurs, ont trouvé le plaisir de la lecture, a indiqué jeudi à l'APS la responsable de cette établissement culturel.



Une bibliothèque itinérante regroupant près de 3.400 ouvrages, toutes disciplines confondues, a été organisée, au profit des enfants des communes de Messaoud Boudjeriou et de Ben Badis en particulier ceux des zones rurales éloignées et cela "dans le

but de revaloriser le livre ainsi que le développement de la personnalité des enfants en leur proposant des activités ludiques permettant d'élargir leurs centres d'intérêt", a indiqué Mme Ouafia Derouaz, soulignant la nécessité d'inculquer aux jeunes les

visites des bibliothèques.

Des enfants de différentes franges d'âges, ont bénéficié également au titre de ce programme lancé depuis le début de cette semaine, d'ateliers de dessin, de coloriage, d'écriture et d'innovation artistique, des travaux ma-

nuels aux côtés des contes, des spectacles de clown et de théâtre, offrant aux jeunes visiteurs un espace de loisirs et de détente, a-t-elle noté. Initié en coordination avec les services de la Direction de la culture et des arts, ce programme a été marqué, d'autre part, a précisé la même source, par l'organisation de deux salons de travaux manuels et de livres proposant des ouvrages scientifiques, éducatifs et de divertissement, ainsi que des concours intellectuels, à destination de cette catégorie de la société.

Des séances de sensibilisation pour la protection et la lutte contre la consommation des drogues et la mauvaise utilisation de l'internet et des téléphones mobiles ont été organisées, dans le cadre de cette manifestation artistique et culturelle, tenue sous le slogan "Colorer sa vie par la lecture", a conclu la même directrice.

PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi
Adresse : Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° AT/DOT-OEB/SDFS/DAL/19/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

« TRAVAUX RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »

« TRAVAUX RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »

ELIGIBILITÉ DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N°:109214 intitulé «entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres national, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi
Secrétariat De La Commission

Adresse : Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi
Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de cinqmille dinars algériens (5 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N° 001008420300000032/46.

Présentation des offres :

- 1- Le dossier administratif : inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif »
- 2- L'offre technique : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
- 3- L'offre financière : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Les Trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'OUML BOUAGHI
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° AT/DOT-OEB/SDFS/DAL/19/2025
« TRAVAUX RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi
Secrétariat De La Commission

Adresse : Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi
Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web:www.safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180)** jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

ORAN Organisation d'une soirée poétique en solidarité avec le peuple palestinien

Une soirée poétique solidaire avec le peuple palestinien s'est tenue, mercredi soir à la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem" d'Oran, dans le cadre de la manifestation intitulée "Tous les poèmes du monde pour la Palestine".

Cette soirée, organisée par la "Maison de la Poésie" algérienne en coordination avec le Mouvement mondial de la poésie, a vu la participation de plusieurs poètes venus d'Oran et d'autres wilayas, en signe de solidarité avec le peuple palestinien, selon les propos de Rafik Djelloul, président du bureau d'Oran de la "Maison de la Poésie", lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des intellectuels.

Cette initiative, à laquelle a également contribué le café littéraire "Olympe de lettres" d'Oran, reflète l'engagement des poètes en faveur des valeurs humaines et leur soutien au peuple palestinien face à l'entité sioniste barbare, comme l'a souligné le poète Mohamed Benziane, membre de la "Maison de la Poésie" algérienne.

De nombreux poètes, hommes et femmes, se sont succédés sur scène pour déclamer des poèmes en arabe classique, en dialecte, en vers libres ou traditionnels, mais aussi en tamazight et en français, afin de témoigner des tragédies vécues quotidiennement par la bande de Ghaza et de la résistance héroïque du peuple palestinien face à la machine de guerre et de destruction de l'entité sioniste usurpatrice.

Le public a vivement réagi à ces poèmes, qui se veulent un cri pour éveiller la conscience collective et mettre fin à une agression barbare ayant réduit en cendres les valeurs humaines.

APS

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن والعمارة والمدينة
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
مديرية التعمير و البلاءجورية
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché de réalisation n°11 en date du 13/04/2025.
- Vu l'ODS n°01 de démarrage des travaux en date du 14/04/2025.
- Vu la mise en demeure n°01 administrative en date du 09/06/2025.
- Vu l'envoi n°416 de la SUAC en date du 11/06/2025 signalant l'abandon total du chantier (absence de moyen humains, matériels et matériaux).
- Vu la cadence très faible des travaux.

L'entreprise **E.T.B.H ABDEDOU Fayçal** représenté par son Gérant **ABDEDOU**

Fayçal demeurant au lotissement 124 Taghzout wilaya de Bouira, titulaire du marché de réalisation des travaux d'amélioration urbaine à travers les communes de Bouira (Haouch El Mounadiline et cité Ouled Boutoula), Ain Turk (localité Nessis), Ait Laziz (Aman Guerour partie A et B) ,M'chedallah (Raffour Nord), Ahnif (Ighrem),Aghbalou (Takaroust), Lakhdaria (localité Baba Aissa),Guerrouma (localité Ain El Baida) et d'ahi Ksar (centre coté bibliothèque) en lot n°04 : Aménagement urbain Aman Guerour partie A et B commune d'Ait Laziz, approuvé par le Comité des Marchés Publics de la Wilaya en date du 12/03/2025 sous le n°79, visé par le Contrôleur budgétaire sous le n°476 en date du 24/03/2025, approuvé par le maître de l'ouvrage en date du 13/04/2025 sous le n°11 est mise en demeure dans les 48 heures d'activer la cadence des travaux, renforcer et d'approvisionner le chantier en moyens humains, matériels et matériaux nécessaires pour achever les travaux dans les délais contractuels.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Camping Paradis
Saison 15



Camping Paradis est une série française créée en 2006 et diffusée par TF1. Camping Paradis nous amène en Provence, à Martigues. Tom Delormes y tient un camping du même nom. En compagnie de sa sœur Elsa et de son équipe, ils gèrent l'animation du camping, mais aussi les petits tracas du quotidien de leurs clients. Parmi ces derniers, on retrouve notamment Christian Parizot, cliché du campeur râleur en tongs et marcel, mais personnage attachant. Dans une ambiance rappelant parfois La Croisière s'amuse, Camping Paradis est inspiré de la série allemande Die Camper diffusée par la chaîne allemande RTL.

france 2 20:10

Enquêtes au paradis
Saison 1



Bianca Bailey est la patronne d'un salon de coiffure. Le jour de son anniversaire, ses trois employées, sa sœur Skye Bailey, Tahnee Jones et Donna Smithwick, lui proposent de le fêter ensemble dans un restaurant sur la plage. Mais Bianca ne se présente pas. En rentrant de déjeuner, les trois coiffeuses découvrent leur patronne morte étranglée dans son bureau. L'arme du crime est introuvable. Elle reste un mystère que Mackenzie Clarke est bien décidée à démêler. Bientôt, l'inspectrice apprend que la victime devait 60.000 dollars de loyer à son propriétaire.

france 3 20:10

Les Dents de la mer



Dans la paisible station balnéaire d'Amity, sur la côte Ouest des États-Unis, l'été commence sous de sombres auspices lorsque le corps mutilé d'une nageuse est découvert sur la plage. L'autopsie révèle que la tragédie a été causée par l'attaque d'un requin, semant la panique parmi les habitants. Martin Brody (Roy Scheider), le chef de la police, conscient du danger, prend la décision d'interdire l'accès aux plages pour protéger les estivants. Cependant, il se heurte à l'opposition du maire Larry Vaughn (Murray Hamilton), qui privilégie les intérêts économiques de la ville, dépendante du tourisme estival.

CANAL+ 20:06

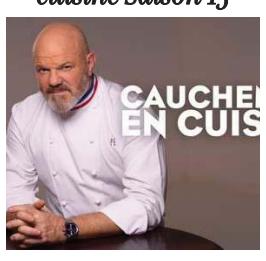
Plaine orientale
Saison 1



Dans Plaine Orientale, Reda, un ancien voyou au passé criminel chargé, sort de prison après avoir purgé une peine de dix ans pour braquage. Désireux de retrouver son ancien mode de vie et son ancien complice, devenu entre-temps le bras droit de César Carlotti, le chef majestueux d'une organisation puissante qui sévit dans le nord de la Corse, Reda se retrouve plongé à nouveau dans un monde qu'il croyait avoir laissé derrière lui.

M6 20:10

Cauchemar en cuisine
Saison 15



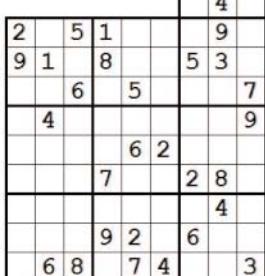
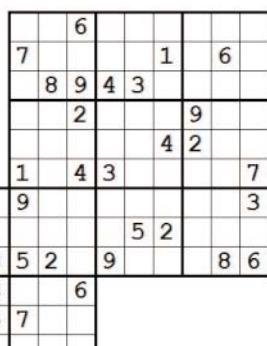
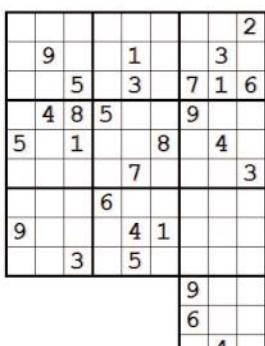
Philippe Etchebest prend la direction du Sud de la France. Il se rend à Marseille, pour venir en aide à Antonio. D'origine espagnole, cet ancien skateur professionnel dirige un restaurant à tapas depuis plus de dix ans. Et si Antonio est à l'aise sur une planche à roulette, il l'est décidément moins quand il s'agit de diriger son établissement. Cela s'en ressent : le lieu est déserté par les clients, peu enclins à se restaurer dans un restaurant mal tenu, où le cuisinier n'a pas la langue dans sa poche et pense n'avoir rien à se reprocher.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2758

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



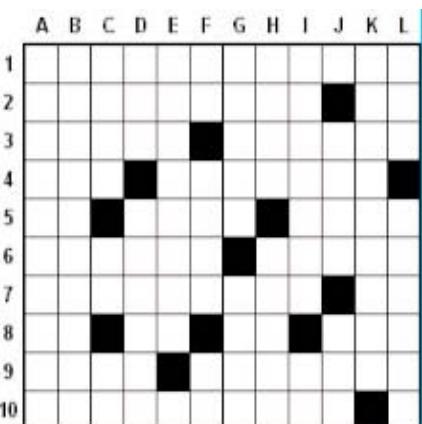
Horizontalement:

- 1 - Palinodie
- 2 - Livrer solennellement - Quatrième degré fondamental
- 3 - Mettre mal à l'aise - Iriisation de concréation nacrée
- 4 - Couleurs d'automne - Personne nuisible
- 5 - Rayons bronzants - Origine de grippe - Instrument offensif
- 6 - Revient sur son idée (se) - Epaisse
- 7 - Mentionnait chaque élément mais un à un - Petit 93
- 8 - SOSIE du do - Virtuose - Bromé au labo - Extirpe
- 9 - Organe attractif ou nutritif - Pièce d'encolture
- 10 - Doctrine qui cache ses connaissances

Verticalement:

- A - Dure à supporter
- B - Amollissantes
- C - Ecories de mégissage - Aperçu - Elle devint vache, mais par amour
- D - Détestable école - Tendre
- E - Dérange
- F - Le cuivre du labo - Ne pas reconnaître - Argon du chimiste
- G - Logement d'un royal postérieur - Habitation provisoire
- H - Change l'atmosphère - Vieilles pièces romaines
- I - Se montrait bon travailleur - Thulium très réduit
- J - Irlande en V.O. - Innocente si elle est blanche
- K - Bien garni
- L - Réseau mondial - Se montre optimiste

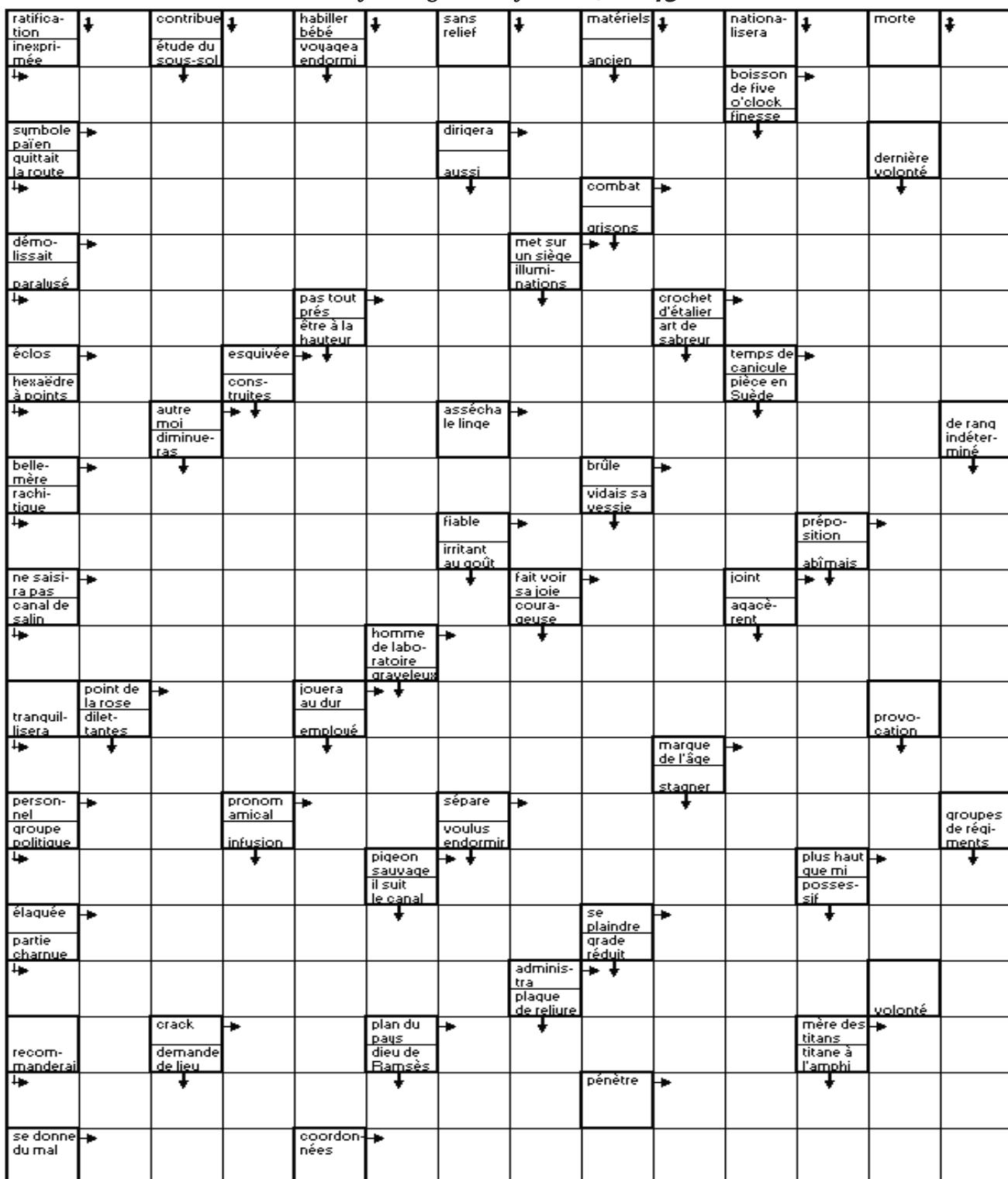
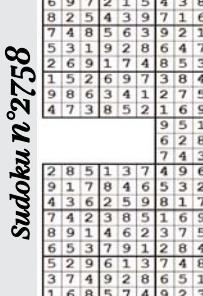
Mots croisés N°2758



Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1458

*Solution*

Mots Croisés n°2758

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	E	T	R	A	C	T	A	T	I	N
2	I	N	A	U	G	U	R	R	E	S	E
3	G	E	N	E	R	O	R	I	E	N	T
4	O	R	S	E	N	N	E	M	E	R	I
5	U	V	A	S	I	E	A	R	M	E	N
6	R	A	V	I	S	E	L	I	E	S	E
7	E	N	U	M	E	R	A	I	T	E	N
8	U	T	A	S	B	R	O	T	E	M	R
9	S	E	I	N	A	R	E	T	I	E	R
10	E	S	O	T	E	R	I	S	M	E	E

Grille géante n°1458



ATHLÉTISME - ÉLECTIONS

Farid Boukaïs nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme

Le président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou Farid Boukaïs, a été élu samedi à Alger, nouveau président de la Fédération algérienne de la discipline (FAA), après avoir terminé largement en tête du suffrage, organisé à la salle de conférences du centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Souidania. Boukaïs a récolté 45 voix, au moment où son principal concurrent, l'ancien président de la FAA, Amar Bouras, n'en a récolté que 30 voix.

Les deux autres candidats à la présidence de l'instance, Mourad Mahour-Bacha (ancien champion du décathlon) et Abderrahmane Morceli (ancien athlète et entraîneur spécialisé dans le demi-fond), eux, ont récolté respectivement sept et cinq voix. Au départ, il y avait six candidats à la présidence de la FAA, mais 24 heures avant la tenue de cette assemblée générale élective (AGE), deux d'entre eux ont décidé de se retirer. Il s'agit d'Adem Hecini (ancien international du demi-fond) et Amine Hafed (ancien champion du décathlon). Le quorum a été atteint en présence de 89 membres sur les 115 qui composent l'assemblée générale de la Fédération algérienne d'athlétisme, avec à leurs côtés un représentant du ministère des Sports,

ainsi que plusieurs anciens champions du monde et olympiques de la discipline. Boukaïs est appelé à remplacer le président démissionnaire Yacine Louail, qui avait rendu le tablier en mai dernier, pour, avait-il indiqué "des raisons personnelles, qui l'empêchent de poursuivre sa mission". Louail avait été élu à la tête de la Fédération algérienne d'athlétisme fin février 2021. Il avait succédé à l'ancien président Abdelhakim Dib, avant d'être reconduit pour le nouveau mandat olympique 2025-2028. "Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de cette honorable assemblée pour la confiance qu'ils ont placé en moi et je m'engage à faire de mon mieux pour relancer la discipline, redorer son blason et raviver ses gloires pas-

sées. Je pense qu'il est primordial de commencer par rassembler la grande famille de l'athlétisme algérien autour d'un but commun, car c'est cela qui nous permettra de travailler dans de bonnes conditions", a déclaré Boukaïs après son élection. "Du point de vu résultats techniques sur le plan international, l'athlétisme est toujours la discipline N1 en Algérie", a-t-il également tenu à rappeler, avant de promettre qu'il fera de son mieux pour la porter encore plus vers l'avant. Le nouveau président de la FAA a reconnu que la mission s'annonce difficile et que la réussite sur le terrain exige d'importantes ressources, humaines et financières, affirmant, toutefois, "qu'avec le soutien de tous, nous parviendrons".



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE JUNIORS DE KARATÉ-DO Domination des athlètes de la JS Mesdour de Bouira



Les karatékas du club JS Mesdour de Bouira ont nettement dominé les épreuves du Championnat national de karaté-do juniors filles et garçons en spécialité kumité individuel et par équipes, clôturée samedi dans la soirée à la salle omnisports Rabah-Bitât de Bouira. En présence d'un public nombreux venu assister aux finales, les athlètes du JS Mesdour de Bouira ont remporté 6 médailles (5 or et 1 argent) devant la Jeunesse sportive de Barika (Batna) avec (1 or et 2 argent et 1 bronze) et le MC Alger qui a complété le podium avec (1 or, 1 argent et 2 bronze).

Le président de la Ligue de wilaya de Bouira, Saadali Moussa a été satisfait de la belle prestation des participants à cette compétition, dont le niveau technique a été jugé "très appréciable et encourageant", disputé selon les normes internationales avec les nouvelles techniques d'arbitrage.

Il a souligné que cette compétition a constitué également une belle opportunité pour détecter de nouveaux jeunes talents prometteurs pour renforcer l'équipe nationale juniors, qui devra participer au championnat d'Afrique de karaté-do, prévu fin juillet prochain à Abuja, au Nigéria. Concernant le volet organisationnel, les spécialistes présents à Bouira ont estimé que la Ligue de Bouira de karaté a réussi son pari, lors de ce championnat, en respectant toutes les normes internationales dictées par la Fédération mondiale de karaté.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Ligue de wilaya de Bouira, en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do et la direction locale de la Jeunesse et des Sports, a vu la participation de plus de 600 karatékas filles et garçons représentants 280 clubs, issus de 38 ligues de wilayas du pays.

CYCLISME SUR ROUTE - CHAMPIONNAT NATIONAL 2025 (COURSE EN LIGNE/ELITE)

Hamza Yacine sacré à Tlemcen



La course en ligne (Elite/Messieurs) du Championnat national de cyclisme sur route, disputée samedi sur une distance de 183 kilomètres à Tlemcen, a été remportée par Hamza Yacine, de l'équipe Madar Pro-Team, ayant réussi un chrono de 4h50:56. Sur le podium, il a devancé ses deux coéquipiers chez Madar Pro-Team, respectivement Hamza Mansouri et Hamza Amari, qui ont été crédités du même chrono. La course a été relativement intense et a été marquée par pas moins de 35 abandons, y compris de la part de certains internationaux,

comme El Khabib Sassi-Sassane, Ayoub Sahiri, Mohamed Achraf Amella et Abderaouf Bengayou. En effet, sur les 68 coureurs engagés dans cette course, seuls 22 ont franchi la ligne d'arrivée, alors que les onze restants n'ont même pas pris le départ de la course. C'est donc une belle revanche que prend la "MPT" sur le MC Alger, qui avait dominé l'épreuve du contre-la-

montre individuel, disputée jeudi, sur une distance de 27,4 kilomètres. C'est en effet "Le Doyen" qui avait survolé cette épreuve, aussi bien chez les seniors que chez les moins de 23 ans, en imposant respectivement par Azzedine Lagab et Zakaria Ali Sahiri. Finalement, la Madar Pro-Team lui a rendu la pareille, en dominant outrageusement la course en ligne. Dimanche a été laissé comme journée de repos, pour que les athlètes puissent se ressourcer et se préparer en prévision des épreuves de vélo tout terrain, prévue lundi.

Yamna Bouyacor opérée avec succès au CHU de Tlemcen

La cycliste algérienne Yamna Bouyacor, victime d'une grave blessure pendant la course en ligne du championnat national sur route, disputée vendredi dernier à Tlemcen, a été opérée avec succès dans le centre hospitalier universitaire de cette ville", a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

"Yamna Bouyacor a été victime d'un grave accident de la circulation pendant la course en ligne du championnat national sur route, disputée vendredi à Tlemcen. Elle a contracté plusieurs fractures, au niveau du bras et de la jambe, ce qui a nécessité une opération d'urgence au CHU de Tlemcen", a indiqué l'instance fédérale, en précisant que l'opération s'est très bien passée. Cependant, l'athlète du club Amel Sportif El Malah n'a pas encore quitté l'hôpital. Son

médecin traitant a préféré la garder sur place pendant quelques temps encore, pour s'assurer que tout va bien, avant de l'autoriser à rentrer chez elle" a-t-on ajouté de même source.

L'instance fédérale n'a pas précisé la durée d'indisponibilité de Bouyacor et s'est contenté de lui souhaiter un prompt rétablissement. Pour rappel, Bouyacor était engagée dans la course en ligne des seniors (Dames), remportée finalement par la jeune oranaise, Nesrine Houli, de l'équipe Madar Pro-Team, qui avait bouclé les 125 kilomètres de cette course en 3:32.42, soit avec 24 minutes d'avance sur Fatma Serine Houmel, du Club Cycliste de Dély Ibrahim (2e en 3:56.21), au moment où Imène Maldji, de l'équipe Madar Pro-Team, a complété le podium en 4:09.37. Cette course en ligne a été marquée par plusieurs aban-



dons, y compris chez les juniors (Garçons), où seuls quatorze coureurs ont franchi la ligne d'arrivée, car dix d'entre eux avaient arrêté en cours de route, alors que huit autres n'avaient même pas pris le départ.

APS

TOURNOI U17 «KHODER EL MOUSTAKBEL» La sélection régionale d'Alger sacrée devant la Ligue d'Oran (2-0)

La sélection régionale de la Ligue d'Alger de football a remporté le Tournoi "Khoder El Moustakbel" (U17), en s'imposant en finale devant son homologue de la Ligue d'Oran sur le score de 2 à 0, samedi sur la pelouse du stade Ahmed Zabana d'Oran.

Le capitaine de la sélection d'Alger a reçu le trophée du tournoi des mains des membres du Bureau fédéral, Fodil Mechgharia et Hassan Ghoulia, en présence des présidents des Ligues régionales.

Les sélections d'Oran (2e) et de Blida (3e) ont également été honorées.

Pour rappel, ce tournoi a réuni neuf sélections régionales représentant les Ligues régionales du pays, qui se sont af-

frontées pendant trois jours à Oran, dans le cadre du programme de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) dédié à la détection des jeunes talents.

Récompenses individuelles du tournoi : Meilleur gardien de but : Mohamed Rayane Lounas (Ligue d'Alger) Meilleur joueur : Yacine Abed (Ligue d'Alger) Meilleur buteur : Yacine Abed (Ligue d'Alger).



CHAMPIONNAT DE TUNISIE Mohamed-Amine Tougaï prolonge à l'Espérance de Tunis



L'Espérance de Tunis a finalisé les procédures de renouvellement du contrat de l'Algérien Mohamed-Amine Tougaï pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'à juin 2027, a annoncé le club de Bab Souika, samedi, sur sa page officielle.

Le défenseur international (25 ans) avait rejoint le club sang et or début 2020, en provenance du NA Hussein-Dey. Âgé de 24 ans, l'international algérien est déjà considéré comme un cadre aussi bien en club qu'en sélection nationale.

Son sens du placement, son impact physique et sa régularité ont été des atouts majeurs dans les performances récentes de l'ES Tunis, tant sur le plan local que continental.

ANGLETERRE Ruud van Nistelrooy quitte Leicester après la relégation du club en Championship



Le club de Leicester City, a annoncé vendredi, la fin du contrat qui le lie avec son entraîneur, le Néerlandais Ruud van Nistelrooy, après la relégation de l'équipe en Championship à l'issue de la saison écoulée de Premier League.

Le club et Ruud van Nistelrooy ont "convenu mutuellement" que le contrat du

Néerlandais serait résilié avec effet immédiat, selon un communiqué. Le technicien de 48 ans a rejoint Leicester fin novembre, juste après un bref passage de quatre matches à la tête de Manchester United en tant qu'entraîneur intérimaire. Mais il n'a pas réussi à enrayer la chute des Foxes, promus l'an passé mais qui ont donc été condamnés à retourner en Championship, la deuxième division anglaise, après une seule saison passée en Premier League. "Ruud a supervisé une période difficile pour le club", reconnaît Leicester dans le communiqué.

"Ruud part avec le respect et les remerciements de tout le monde au club pour son dévouement et son travail acharné, et avec nos meilleurs voeux pour l'avenir", conclut le communiqué au sujet de l'ex-coach du PSV Eindhoven.

TRANSFERTS Zorgane (Charleroi) s'engage avec l'Union Saint-Gilloise jusqu'en 2029

Le milieu international algérien du SC Charleroi, Adem Zorgane, s'est engagé formellement avec l'Union Saint-Gilloise, jusqu'en 2029, a annoncé le club champion de Belgique de football 2025, ce jeudi dans un communiqué. "Le milieu de terrain algérien de 25 ans arrive en provenance du

Sporting Charleroi et signe un contrat jusqu'en juin 2029, avec une option pour une saison supplémentaire. Adem rejoint directement le groupe de l'entraîneur Pocognoli", précise le club bruxellois sur son site officiel. Zorgane avait rejoint Charleroi en 2021, pour un contrat de quatre saisons, en provenance

du Paradou AC, qu'il allait le prolonger en août 2024, jusqu'en juin 2027.

"Ces dernières saisons, Zorgane était le métronome du milieu de terrain carolo.

Il a disputé 140 matchs sous les couleurs de Charleroi.

La saison dernière, il a débuté 40 des 41 rencontres offi-

rielles en tant que capitaine. Il n'a manqué que le dernier match des Europe Play-offs alors que Charleroi était déjà qualifié pour la finale contre Anvers", précise la même source.

Selon la presse belge, le transfert s'est concrétisé contre un chèque de 5 millions d'euros. Zorgane aura l'opportunité de disputer la prochaine édition de la Ligue des Champions avec l'Union Saint-Gilloise, club qui avait vu évoluer l'attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura, pendant une saison (2023-2024), avant de déposer au VfL Wolfsburg (Allemagne).

LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF) Azzedine Arab nouveau directeur sportif

L'ES Sétif, a annoncé dimanche la désignation du Dr Azzedine Arab, en tant que nouveau directeur sportif de l'équipe première, dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Dans le cadre des récentes réformes annoncées le 23 juin 2025, suite aux instructions du Président-directeur général du groupe Sonelgaz concernant les changements administratifs et organisationnels au sein de la société Black Eagles Entente de Sétif, la direction du club informe

le public et l'ensemble des parties prenantes du secteur sportif de la nomination de Dr. Azzedine Arab au poste de directeur sportif de l'équipe", précise la même source.

Azzedine Arab signe ainsi

son retour à la direction de l'Entente, lui qui avait notamment occupé le poste de président du Conseil d'administration de la SSPA / "Black Eagles".

Arab qui a entamé ses fonctions ce dimanche, a été chargé "d'élaborer une feuille

de route visant à renforcer le rôle de la commission de recrutement des nouveaux joueurs et à développer les compétences internes en assurant la formation des responsables des différentes catégories sportives du club", conclut le communiqué.

L'ES Sétif, qui a terminé la saison à la 5e, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun, n'a jamais trouvé la bonne carburation malgré les changements opérés en cours de saison, avec notamment le départ de Réda Ben-



driss et l'arrivée du Tunisiens Nabil Kouki. Les coéquipiers d'Akram Djahnit ont même concédé un triste record:

cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1.

APS

FRANCE

Accord financier entre l'OL et l'UEFA, Lyon devra payer une amende

Rétrogradé administrativement en Ligue 2 par la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) mardi, Lyon a annoncé avoir validé sa procédure de viabilité financière avec l'UEFA qui lui a infligé une forte amende de 12,5 millions ferme, ce qui lui permet de disputer la Ligue Europa la saison prochaine, sous réserve de son maintien en Ligue 1. Selon une source proche du dossier, l'amende est de 12,5 M EUR ferme et 37,5 M EUR avec sursis à lever si le club atteint des objectifs financiers exigés par l'instance. Sans cet accord négocié, l'UEFA aurait pu exclure l'OL de toute compétition européenne. Qualifié pour la Ligue Europa par sa 6e place en Ligue 1 la saison passée, l'Olympique lyonnais, qui indique dans un communiqué "avoir signé un accord avec l'instance de contrôle financier des clubs de l'UEFA", précise qu'il pourra jouer la compétition "sous réserve d'une issue favorable lors de l'appel de la décision" du gendarme financier du football français. En novembre, l'instance de contrôle financier des clubs (ICFC) de l'UEFA avait lancé une procédure de surveillance à l'égard de Lyon. Elle avait été diligentée après la mesure de rétrogradation administrative à titre conservatoire prise le 15 novembre par la DNCG, et confirmée mardi en attendant l'appel du club de l'Américain John Textor. Le 5 mai, l'UEFA avait infligé une amende de 200.000 euros à l'Olympique lyonnais pour des impayés vis-à-vis d'autres clubs, des employés ou encore des autorités fiscales et sociales. L'OL avait reçu la plus forte amende parmi tous les clubs concernés par ces manquements et avait été sanctionné par l'instance du football européen.

L'Olympique lyonnais a assuré vendredi n'avoir pas encore reçu la notification de la décision prise mardi par la DNCG, une décision que le club rhodanien a jugé "incompréhensible" dans les heures qui ont suivi, ajoutant qu'"il fera immédiatement appel". L'OL aura sept jours pour le faire à partir de la date de réception du fameux document de la DNCG.

TRANSFERTS

Accord total entre Barcelone et Monaco pour Ansu Fati

L'attaquant espagnol de Barcelone, Ansu Fati, a passé avec succès sa visite médicale à Monaco vendredi, et s'engagera officiellement avec le club de la Principauté dès le 1er juillet, sous la forme d'un prêt d'une saison avec option d'achat, a-t-on appris vendredi de sources proches du dossier. Ansu Fati, 22 ans, qui est arrivé en Principauté jeudi soir, a passé la journée de vendredi à effectuer des tests médicaux, qui se sont révélés concluants. Monaco, Barcelone et le joueur sont ainsi totalement d'accord pour le prêt de ce dernier pour une saison, assorti d'une option d'achat de 11 millions d'euros. D'après cette même source, l'officialisation du contrat ne pourra être effectuée avant le 1er juillet. Barcelone prendra en charge une partie du salaire de l'international espagnol (11

sélections, deux buts), révélé à l'âge de 17 ans en Catalogne, mais toucherait un important intérêt sur une éventuelle plus-value à la revente. A la condition que Monaco lève l'option de transfert en mai prochain, puis cède le joueur dans une opération ultérieure. D'autre part, l'international français Paul Pogba, 32 ans, également arrivé en Principauté jeudi soir en provenance des tats-Unis, après trois saisons quasi blanches en raison d'une suspension de 18 mois pour dopage, de blessures, mais qui a également été victime d'une affaire de séquestration et tentative d'extorsion de fonds, a également débuté vendredi, sa batterie d'exams médicaux. Ils doivent se poursuivre ce samedi. Si tout se passe bien, l'international français (91 sélections, 11 buts) champion du monde



2018 devrait ensuite s'engager avec le club monégasque pour deux saisons. Dès que les contrats seront validés, Pogba, Fati, mais aussi la troisième recrue monégasque, l'international anglais Eric Dier, devraient être présentés à la presse le 3 juillet prochain, pour leurs débuts officiels avec Monaco.

Euro-2025 Espoirs

L'Angleterre conserve son titre en battant l'Allemagne 3-2

L'Angleterre, tenant du titre, a remporté l'Euro-2025 Espoirs en battant l'Allemagne en finale 3-2 après prolongation grâce à un but de Jonathan Rowe en prolongation, samedi à Bratislava.

Les jeunes Anglais ont mené 2-0 grâce à leur jeu rapide, avec des buts signés Harvey Elliott (5e) et Omari Hutchinson (25e), mais les Allemands ont égalisé par les joueurs Nelson Weiper (45e+1), d'un puissant coup de tête, et Paul Nebel d'une frappe dans la lucarne. Mais Rowe, d'une tête plongeante au début de la prolongation (92e), a offert à l'Angleterre un quatrième Euro Espoirs après les titres de 1982, 1984 et 2023 lors de la précédente édition.

**Chelsea rejoint Palmeiras en quarts de finale**

Chelsea a éliminé le Benfica Lisbonne 4-1 après prolongation en 8e de finale du Mondial des clubs, samedi à Charlotte, et affrontera les Brésiliens de Palmeiras au prochain tour.

Chelsea a ouvert le score par l'intermédiaire du défenseur anglais Reece James sur coup franc (64e). La rencontre a ensuite été interrompue à la 85e minute durant environ deux heures pour prévenir l'arrivée d'un orage, en vertu des

protocoles de sécurité en vigueur aux Etats-Unis en cas de coup de tonnerre détecté dans un rayon de 8 miles (13 km).

Angel Di Maria est parvenu à égaliser juste après la reprise du jeu sur un penalty sifflé pour une main du Français Malo Gusto (90e+5) avant l'exclusion au début de la prolongation de son coéquipier Gianluca Prestianni pour une faute sur le défenseur des Blues Levi Colwill (92e). Christo-



pher Nkunku (108e), Pedro Neto (114e) puis Kiernan Dewsbury-Hall (117e) ont finalement libéré les Londoniens. Les Blues seront opposés en quarts de finale à Palmeiras, vendredi à Philadelphie.

SÉLECTION DU BRÉSIL

Ancelotti compte sur Neymar pour le Mondial-2026

Le sélectionneur italien de l'équipe brésilienne de football, Carlo Ancelotti, a exhorté le milieu offensif Neymar à "bien se préparer" pour la Coupe du monde 2026, le considérant comme "un joueur très important" malgré ses blessures récurrentes. "Il doit bien se préparer et il a le temps de le faire. C'est un joueur très important pour nous en vue de la Coupe du Monde", a déclaré Ancelotti dans un entretien publié jeudi par la confédération sud-américaine de football (Conmebol) sur les réseaux sociaux. Neymar (33 ans) a prolongé mardi jusqu'à la fin de l'année son contrat avec Santos, le club de ses débuts, où il est revenu fin janvier, après un expérience avec le club saoudien d'Al-Hilal.

Comme durant son passage au Paris SG (2017-2023), puis au club saoudien d'Al-Hilal, ce retour au bercail a été plombé par les pé-

pins physiques. Il n'a joué que 12 matches en cinq mois toutes compétitions confondues avec Santos, réalisant trois buts et trois passes décisives dans le championnat régional de l'Etat de São Paulo. En championnat national, le numéro 10 n'a disputé que quatre des onze rencontres de son équipe, qui est quinzième du classement, avec le même nombre de points que le premier relégable. Neymar avait été appelé en sélection pour les matchs du mois de mars (victoire 2-1 face à la Colombie et défaite 4-1 contre l'Argentine), mais avait dû déclarer forfait en raison d'une nouvelle blessure à la cuisse.

C'est sans lui que les Brésiliens ont validé en juin leur billet pour le Mondial-2026 après un match nul en Equateur (0-0) puis une victoire contre le Paraguay (1-0), à deux journées de l'épilogue.

APS

BRIGHTON JOÃO PEDRO, C'EST 70 M€

Brighton compte bien faire monter les enchères pour João Pedro (23 ans, 30 matches et 10 buts toutes compétitions cette saison). Selon le Sunday Mirror, les Seagulls attendent 70 millions d'euros pour l'attaquant brésilien, après avoir refusé une offre de 58 millions d'euros de Newcastle. De son côté, le Sunday Times confirme que Chelsea a également vu une proposition repoussée, tandis que les discussions entre Newcastle et Brighton se poursuivent.

AL NASSR

RONALDO A PRÉFÉRÉ "SE REPOSER"

Prolongé pour deux années par Al Nassr, Cristiano Ronaldo (40 ans) a reçu des offres pour disputer la Coupe du monde des clubs. Toutefois, l'attaquant portugais a préféré se reposer avant une saison qui s'annonce intense.

"J'ai eu des offres pour jouer la Coupe du monde des clubs, mais ça n'avait pas de sens. Je préfère bien me reposer, bien me préparer, car la saison sera très longue, et il y a la Coupe du monde à la fin", a confié le quintuple Ballon d'Or à Al Nassr TV.

Une décision logique pour un joueur qui aura besoin d'être à 100% de ses moyens pour le plus grand challenge de sa carrière sportive.

CHELSEA MARESCA DÉNONCE "UNE BLAGUE"

Comme plusieurs autres matchs depuis le début de la Coupe du monde des clubs, le huitième de finale entre Benfica et Chelsea (1-4 ap) a été interrompu à cause des conditions météorologiques. L'arbitre a renvoyé tout le monde aux vestiaires à la 85e minute à cause d'un risque d'orage. Derrière, l'attente a duré plus de deux heures alors qu'aucune goutte de pluie n'est tombée sur le Bank of America Stadium...

"Je pense que c'est une blague, ce n'est pas du football, a lancé le coach des Blues, Enzo Maresca, après la rencontre. C'est complètement incroyable et c'est quelque chose de complètement nouveau que j'ai du mal à comprendre. Je comprends les raisons de sécurité. Mais si vous arrêtez sept ou huit matchs, cela signifie que ce n'était probablement pas le bon endroit pour organiser cette compétition." Après la reprise, Chelsea a encaissé un penalty d'Angel Di Maria dans les arrêts de jeu et a dû disputer 30 minutes supplémentaires pour l'emporter durant la prolongation. Il y a ainsi eu un peu plus de quatre heures et demi entre le coup d'envoi et le coup de sifflet final...



REAL MADRID ÉDER MILITÃO, SEPT MOIS PLUS TARD

Sept mois après sa rupture du ligament croisé antérieur du genou droit, la deuxième de sa carrière, Éder Militão (27 ans, 17 matches et 1 but toutes compétitions cette saison) touche au but. Selon AS, le défenseur central brésilien, pleinement rétabli et de retour à l'entraînement collectif du Real Madrid, a toutes les chances de figurer dans le groupe pour affronter la Juventus, mardi (21h), en 8es de finale de la Coupe du monde des clubs.

Un renfort de poids pour Xabi Alonso, privé de David Alaba, victime d'une nouvelle blessure.

MILAN JOVIC PART EN FIN DE CONTRAT

Le Milan AC a officiellement déclaré ce dimanche le départ de Luka Jovic (27 ans, 15 apparitions et 2 buts en Serie A cette saison) en fin de contrat. Les Rossoneri n'ont pas souhaité prolonger un élément qui n'a pas totalement convaincu depuis son arrivée en 2023 en provenance de la Fiorentina.

L'international serbe connaît décidément une carrière compliquée depuis son départ de l'Eintracht Francfort pour le Real Madrid en 2019. Avec le Milan AC, il aura marqué 13 buts et délivré 2 passes décisives en 47 matches.

ARSENAL UNE PREMIÈRE OFFRE POUR MOSQUERA

À la recherche de renforts en défense centrale, Arsenal avance pour Christian Mosquera (21 ans, 41 matches et 1 but toutes compétitions cette saison). Selon le journaliste Fabrizio Romano, les Gunners ont trouvé un accord total avec le défenseur de Valence, mais doivent encore convaincre son club. Une première offre de 14 millions d'euros a été repoussée et le deal pourrait se conclure au-delà de 20 millions d'euros. Pour rappel, l'international espagnol entre dans sa dernière année de contrat.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur of publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

4^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Représentant le président de la République, le Premier ministre se rend à Séville pour y participer

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se rend, dimanche, à Séville (Espagne) pour participer à la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se rend, dimanche, à Séville (Espagne) pour participer à la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), prévue du 30 juin au 3

juillet 2025", lit-on dans le communiqué.

"Les participants à cette conférence examineront diverses questions liées à la problématique du financement du développement, notamment l'état de mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba

visant à appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en vue de formuler des propositions et des solutions collectives à même de soutenir les efforts de développement et de combler le déficit de financement", selon la même source.

ENERGIE-MINES

M. Arkab examine avec l'ambassadeur du Kazakhstan à Alger les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, dimanche au siège du ministère, l'ambassadeur de la République du Kazakhstan auprès de l'Algérie, M. Anuarbek Akhmetov, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère.

L'audience, tenue en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Mme Karima Tafer, du secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassâa, et de cadres du ministère, a permis de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération entre les deux pays.

A cette occasion, M. Arkab a présenté la stratégie de l'Algérie pour le développement du secteur de l'énergie et des mines, mettant en exergue les possibilités d'investissement offertes, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la production d'hydrocarbures, de la pétrochimie, du développement des infrastructures énergétiques et des industries pétrolière et gazière.

Evoquant les possibilités de coopération en matière de production de l'électricité et des énergies renouvelables, notamment à travers la fabrication d'équipements et le développement des industries connexes, les deux parties ont souligné l'importance de l'échange d'expertises et du transfert de technologie dans les domaines de la transition énergétique et du stockage de l'énergie.

Concernant le secteur minier, les deux parties ont discuté des opportunités d'établissement de partenariats efficaces entre sociétés des deux pays dans le domaine de l'exploitation et de la transformation des ressources minières.

Lors de la rencontre, le ministre d'Etat a souligné l'intérêt porté par l'Algérie à l'expérience kazakhe dans ces domaines, précisant qu'elle souhaite voir les compagnies kazakhes contribuer à la réalisation des projets en cours et futures.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de créer un groupe de travail conjoint composé d'experts à l'effet d'identifier et de concrétiser des projets de coopération bilatérale.

ALGÉRIE - INDE

Krikou reçoit l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie

La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou a reçu, dimanche, l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle elle a examiné les opportunités de coopération entre les deux pays dans le domaine parlementaire, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et les pays amis, mais également de la coopération bilatérale commune en ma-

tière de relations interparlementaires", précise-t-on de même source.

A cette occasion, les deux parties ont mis en lumière "les opportunités de coopération entre l'Algérie et l'Inde dans le domaine parlementaire, notamment en ce qui concerne l'échange d'expertises et d'expériences en matière de coordination entre les pouvoirs exécutif et législatif, outre les mécanismes en vigueur en Algérie, à travers le ministère des Relations avec le Parlement". A cet effet, Mme Krikou a "évoqué l'expé-

rience algérienne dans ce domaine et le rôle du ministère pour garantir l'harmonie et la complémentarité entre le gouvernement et le Parlement, conformément aux dispositions de la Constitution et de la législation nationale".

Pour sa part, l'ambassadrice de l'Inde a exprimé "sa considération pour l'expérience algérienne, ainsi que la disposition de son pays à renforcer la coopération parlementaire et à intensifier les canaux de communication et de coordination entre les deux pays", conclut le communiqué.

CONSTANTINE

"Les défis actuels de la justice constitutionnelle" objet d'une conférence

"Les défis actuels de la justice constitutionnelle: la protection des droits fondamentaux en situation d'urgence" a fait l'objet d'une conférence animée samedi à Constantine par le président de la Cour constitutionnelle portugaise, M. José Joao Abrantes, dans le cadre de la visite qu'il effectue en Algérie.

Il a rappelé dans ce contexte les décisions prises par la Cour constitutionnelle portugaise pendant la pandémie de Covid-19, au nombre de 40 arrêts répartis en quatre grandes catégories, dont celles portant modification des infractions pénales en période exceptionnelle entre le Parlement et le pouvoir exécutif. Le même intervenant a présenté l'expérience portugaise en la matière pendant cette période de crise sanitaire et a abordé le contrôle exercé par la Cour constitutionnelle sur les lois et règlements adoptés, en soulignant les différentes modalités du contrôle concret des constitutionnalités.

Il a rappelé que la Cour constitutionnelle portugaise dispose actuellement de 3 chambres gérées et encadrées

par 13 juges constitutionnels qui sont des magistrats spécialisés destinés à trancher dans des affaires liées à ce domaine, à garantir le respect de la Constitution et à interpréter les dispositions constitutionnelles dans le but d'"éclairer les pouvoirs publics et protéger les droits fondamentaux des citoyens et des libertés individuelles".

A la fin de cette conférence tenue en présence des membres de la Cour constitutionnelle algérienne, des autorités locales, ainsi que de chercheurs, enseignants universitaires et étudiants de la Faculté de droit de l'Université Constantine, le président de la Cour constitutionnelle portugaise a été honoré par le wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, et le recteur de l'Université Constantine, le professeur Ahmed Bouras.

La délégation portugaise a, par la suite, effectué une visite touristique aux sites et monuments historiques et structures culturelles de la ville de Constantine dont le Musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles (palais Ahmed-Bey) et le monument aux morts.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Kenya

Le gouvernement kenyan a donné son agrément à la nomination de M. Farid Ouahid Dahmane en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Kenya, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Laos

Le gouvernement du Laos a donné son agrément à la nomination de M. Azeddine Bechka en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République démocratique populaire Lao avec résidence à Hanoï, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ALGÉRIE - PORTUGAL

Le président de l'APN reçoit le président du Tribunal constitutionnel portugais

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, dimanche, le président du Tribunal constitutionnel de la République portugaise, M. José Joao Abrantes, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement.

A cette occasion, M. Boughali a indiqué que cette visite "contribuera au renforcement des relations bilatérales, marquées par une nouvelle dynamique, notamment depuis la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Portugal", saluant, par là même, les "relations historiques fondées sur l'amitié et la solidarité" entre les deux pays.

Il a, dans ce cadre, rappelé le soutien apporté par l'Algérie au Portugal durant la Révolution des Œilllets en 1974, saluant "l'inscription dans la Constitution portugaise du principe de soutien au droit des peuples à l'autodétermination", selon le communiqué.

S'agissant de la coopération bilatérale, le président de l'APN a souligné l'importance de l'échange d'expertises dans le domaine constitutionnel, mettant en avant l'intérêt porté par l'Algérie à l'expérience du Tribunal constitutionnel portugais.

Il a également appelé à renforcer les relations économiques, en tant que "levier pour la promotion des relations politiques, notamment à la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement, qui accorde d'importantes facilitations aux investisseurs étrangers", ajoute la même source.

Dans le même contexte, M. Boughali a appelé de ses voeux l'élargissement des perspectives de la coopération bilatérale pour inclure d'autres domaines.

Après avoir adressé une invitation à son homologue portugais à visiter l'Algérie, le président de l'APN a souligné "son souci d'activer les clauses du protocole de coopération parlementaire signé entre les deux assemblées en 2007", selon le communiqué.

De son côté, le président du Tribunal constitutionnel portugais a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, et qui témoigne, a-t-il dit, de la "profondeur de l'amitié" entre les deux pays, rappelant que l'Algérie fut "parmi les premiers pays à soutenir le Portugal dans sa lutte contre la dictature et le colonialisme". Les relations entre les deux pays sont fondées sur le "respect et la solidarité", a-t-il affirmé.

Il a, en outre, indiqué que cette visite lui a permis de "découvrir des aspects remarquables de l'Algérie", soulignant son engagement à œuvrer pour "donner un nouvel élan à la coopération entre les deux pays, notamment au sein des Nations unies, où les deux pays coordonnent leurs efforts", conclut le communiqué.